

L'ACTION CATHOLIQUE

No dites jamais: il n'y a rien à faire. Cela, c'est le langage des égoïstes ou tout au moins des faibles; c'est le langage de ceux qui ne trouvent jamais l'heure propice et qui, quand bien même le fruit tomberait de l'arbre, trouveraient encore qu'il n'est pas mûr.

P. de la GORCE.

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Directeur: Jules DORION

"Instaurare omnia in Christo."

LA SESSION FEDERALE

D'IMPORTANTES PROPOSITIONS SONT DEJA INSCRITES AU FEUILLETON DE LA CHAMBRE

Le discours du trône ne contient rien de sensationnel. — La réduction des taux de transport. La réforme du sénat. — L'outillage des ports canadiens. — La Chambre ajournée à lundi.

CAUCUS CONSERVATEUR

L'ouverture du Parlement, hier, au point de vue social ressemble à toutes celles qui ont eu lieu depuis des années, mais il y a eu un précédent important: un caucus du parti conservateur. Ordinairement, les réunions de ce genre ne se tiennent pas aussi vite. Il y avait une raison importante: le manque de travail du chef de l'Opposition sur la politique tarifaire qu'il entend faire discuter à la présente session. L'hon. M. Meighen n'assista pas au caucus afin de laisser entier liberté à ses partisans. Ces derniers ont unanimement approuvé la politique de M. Meighen, qui veut la nomination d'une Commission permanente du tarif.

Le Général Fiset, de Rimouski; M. Hanna, de Hastings-Ouest; M. W.-J. Hushion, de Saint-Anoine de Montréal; M. Wm. B. Snowball, de Northumberland; M. J.-F. Pouliot, de Trois-Rivières. Leurs parrains parlementaires ont été les Honorables MacKenzie King, Ernest Lapointe, A.-B. Copp, J.-A.-P. Cardin, James Murdoch et M. Pius Michaud.

M. Hanna, le vainqueur d'Haastings, a reçu une ovation. Il a été élu contre M. Gus. Porter, à la suite d'accusation que ce dernier a portée contre l'hon. James Murdoch, ministre du travail, en rapport avec le retrait de son dépôt de la "Home Bank". M. Murdoch était son parrain parlementaire et il avait l'air aussi heureux que le nouveau député.

M. Edouard Taschereau a été le nouveau nommé assistant sergent d'Armes pour la session.



L'HON. W. L. MACKENZIE-KING, premier ministre du Canada et chef du parti libéral.

NOUS AVONS TROP DE B'URRERIES ET DE FROMAGERIES

ET NOUS N'AVONS PAS ASSEZ DE BONNES VACHES LAITIÈRES — C'EST CE QUE PRÉTEND LE SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE. M. Meighen a recommandé le développement de l'industrie laitière.

LE DEBAT SUR L'ADRESSE

La discussion sur le discours du Trône ne commença que lundi, la Chambre étant ajournée pour la fin de la semaine. Les deux premiers orateurs sont Sir Eugène Fiset et M. Charles E. Hanna.

Au Sénat, ce débat ne commença que mardi. L'hon. M. Robinson sera le proposeur et l'hon. Jules Tessier, le second.

HOMMAGES AUX DISPARUS

La mort de MM. Charles-A. Gauvreau et John Morrissey a fait le sujet de remarques de la part de MM. King, Meighen et Forke qui ont offert leurs condoléances aux familles des disparus. Les trois chefs ont été particulièrement éloquentes en parlant de M. Gauvreau. Le regrette député de la Témiscouata, qui était aussi un écrivain et un poète, comptait de nombreux amis en parlement dont il était l'un des doyens. Le premier ministre, de même que M. Meighen, ont rappelé le rôle que ses fils ont rempli pendant la guerre.

I. PORTANTES PROPOSITIONS

Les députés n'ont pas été lents à encombrer le feuilleton de la Chambre de propositions diverses. On en compte déjà une cinquantaine dont le plus grand nombre sont déjà connues du public.

M. Garand, de Carleton, proposera que si le Canada déclare la guerre à un pays ennemi, ou autre ennemi commun, ou si un gouvernement ennemi déclare la guerre au Canada, le Parlement fédéral doit pourvoir à la conscription de chaque citoyen, de tous les âges, industries et propriétés, que ceux qui peuvent être nécessaires à la guerre, et à limiter les profits venant de l'usage de ces armes, industries ou propriétés.

M. W. F. Maclean proposera que le Parlement du Dominion devrait pouvoir modifier l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, quand il le juge opportun, mais si ne peut adopter de modification affectant les droits garantis aux minorités dans le dit acte.

La loi proposée pour la modification du dit Acte doit être adoptée par la majorité absolue de chaque Chambre du parlement.

M. Shaw demandera qu'un jour entier, chaque semaine, et pendant toute la session, soit réservé aux députés; que les avis de motions soient priorisés sur les autres affaires qui sont en discussion.

Toutefois, l'une des industries qui font développer, c'est l'industrie laitière, car il existe toujours une forte demande à l'étranger pour le beurre et le fromage, de première qualité. Nous avons les

SEANCE D'OUVERTURE

Au son de vingt-et-un coups de canon, Son Excellence le Gouverneur-Général est arrivé avec sa suite, hussards, lance au poing, et chevaux caracolant. Dès son arrivée, lord Byng est entré par la porte du Sénat, réglant ainsi une

Suite à la page 3



L'HON. ART. MEIGHEN, chef de l'opposition au parlement canadien du parti conservateur.

L'EXPULSION DU PATRIARCHE GREC DE CONSTANTINOPLE

Les Alliés conseillent à la Grèce d'accepter le fait accompli. Un nouveau patriarche.

EN TURQUIE

Athènes, 6. — Les pays alliés, par l'intermédiaire de leurs représentants, sont intervenus auprès de la Grèce pour prévenir les hostilités entre ce pays et la Turquie.

On a demandé au gouvernement grec d'accepter l'expulsion du patriarche Constantinien et de consentir à l'élection d'un nouveau patriarche qui ne pourra pas être expulsé.

Quant à la Turquie, les alliés demandent qu'il n'y ait plus d'expulsions de ce genre; ils insistent aussi pour que le patriarche de Constantinople soit respecté.

A Angora, on étudie la situation militaire.

SIR JAMES LOUGHEED

Ottawa, 6. — Sir James Lougheed, leader conservateur au Sénat, devra partir, sous peu pour le sud des Etats-Unis où il se rétablira d'une forte attaque de grippe qui le retient à la maison depuis quelques semaines. Au Sénat il sera remplacé temporairement comme chef de son parti par sir George Foster et l'hon. G. D. Robertson. Les sénateurs conservateurs se réuniront mardi pour prendre une décision.

LES NOUVEAUX DEPUTES

Cinq nouveaux députés ont été présentés, hier, au président de la Chambre, tous libéraux. Le seul conservateur élu depuis la dernière session, M. G. Sterling, de Yale, ne sera à Ottawa que dans quelques jours. Les nouveaux députés qui ont pris leur siège sont:



M. Robert FORKE, chef du parti progressiste au parlement canadien.



LE BARON BYNG DE VIMY, gouverneur général du Canada, qui a ouvert hier la 4e session du 14e Parlement canadien.

LA SESSION PROVINCIALE

L'HON. M. MERCIER DEFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT AU SUJET DE NOS FORETS

Nous aurons des forêts à perpétuité si les règlements sont observés — MM. Philp, Plante et Mercier parlent sur le budget de la province — Moins de taxes demande M. Plante — La voirie — Les municipalités paieront.

Hier après-midi, à l'Assemblée Législative, M. Philp reprit le débat sur le discours du budget, à la place de M. Bullock qui avait proposé l'ajournement de ce débat. Il débute en remerciant le gouvernement de la position et justice qu'il a prise à l'égard de la situation provinciale. Le député de Huntingdon dit que l'Opposition a tort d'attribuer au gouvernement la crise agricole actuelle. Au cours de la guerre, les cultivateurs ont fait de grandes dépenses pour leurs forêts.

Et le gouvernement a dépensé de fortes sommes d'argent pour aider les cultivateurs et aux municipalités à traverser cette crise. M. Philp est en faveur d'aider plus efficacement nos écoles élémentaires, pour le Canada, soutenant que nous devons tous être Canadiens d'abord.

Revenant à la Voirie, M. Philp dit que son comté fut un des premiers à adopter la politique des Bons Chemins en 1912. Il croit que les municipalités retirent de grands avantages de cette politique des bons chemins.

Au sujet de Montréal, M. Philp dit que la métropole a obtenu de la Législature ce qu'elle lui a demandé et que si elle paie des taxes c'est une question municipale. L'opposition ne devrait pas répandre dans cette métropole cette idée que le gouvernement est responsable de ses maux.

M. Philp rappelle le souvenir de Sir Wilfrid Laurier et ses espérances dans l'avenir prospère du Canada, avenir qui sera réalisé par la politique appliquée par le premier ministre actuel. Il fait un appel au gouvernement en faveur des écoles rurales, rappelle la mémoire de Sir Lomer Gouin et se dit assuré que la majorité du gouvernement continuera à augmenter, malgré les prétentions contraires de l'opposition.

M. PLANTE

Le député de Beauharnois répliqua à M. Philp et se demande si ce député entend bien les échos qui arrivent du comté de Huntingdon, spécialement de la municipalité du Dundas, actuellement poursuivie par le ministère de la Voirie et qui refuse de payer les sommes de 863,000,000 pour l'entretien des chemins pour une seule année dans cette municipalité de 110 familles.

Ce cas n'est pas isolé et nombreuses sont les municipalités poursuivies actuellement dans la province. Et ce est plus la construction qui cause que l'entretien des chemins que pése lourdement sur les municipalités.

M. Plante fait allusion aux taxes fédérales provinciales et municipales; il croyait que le gouvernement allait annoncer une diminution des impôts, seul remède à la situation. Le Trésorier provincial annonce des surplus qui composent d'impôts et de taxes.

Le revenu provincial a augmenté mais cette augmentation de quelles sources vient-elle? Des terres et forêts? On dilapide notre domaine forestier? Les revenus viennent des licences, de la paille, des véhicules-moteurs. M. Plante trouve juste et équitable la taxe sur la paille; il appuiera l'augmentation de la taxe de deux sous par gallon sur la paille.

M. Plante voudrait voir diminuer

EXPOSITION AVICOLE

Montréal, 6. — La grande exposition avicole de Longueuil s'ouvrira aujourd'hui au marché de Maisonneuve et se continuera demain. Elle promet de remporter un succès. Les entrées sont nombreuses et on exposera les sujets qui ont été primés aux expositions avicoles de Sherbrooke, Ste-Rose, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Québec et même de la province d'Ontario. Plus de 8000 seront distribués en prix. Environ 1,500 sujets seront exposés.

Il y aura un concours d'abattage qui aura lieu ce soir et qui promet d'être très contesté. On prévoit que tous les records établis jusqu'ici par le défilage des volailles seront battus.

ON LA TROUVE MORTE

Ottawa, 6. — Mlle Céline Charlebois, âgée de 80 ans, a été trouvée morte dans l'appartement qu'elle habitait seule. On croit qu'elle a succombé à une syncope de cœur. Elle a été trouvée morte, étendue sur le plancher, toute habillée comme si elle se préparait à sortir. Elle trait la belle-sœur de M. René Tremblay, de Montréal, littérateur bien connu.

A TRAVERS LE MONDE

LES FETES MOBILES ET LA MODE

Genève, 28. — La Société des nations s'occupe à Genève, de tout et de reste, y compris la musique, aux bibliothèques populaires et à la musique. On y a entendu MM. l'abbé Bergy, député de la Gironde; Maurice Denis, René Salomé, l'abbé Largier, Henri Ghéon, René Des Granges, Prosper Thuys baert (Belgique), Jacques Debout, le chanoine Aros, Domenico Russo (Italie), François Dvornik (Tchéco-Slovaquie), Mgr Beaupin, José Vincent. Elles furent présidées par S. Em. le cardinal Dubois et NN. SS. Roland-Gosselin, Baudillart et Benson.

Plusieurs représentations dramatiques furent données d'œuvres d'Henri Ghéon, d'Henri Brochet, de Mlle Geneviève Duhamel, de Jacques Debout; pour les femmes, ni les courtes ni les longues, disposés à accepter cette initiative qui reprochent les caprices de la mode.

La mode est un redoutable adversaire.

JOURNEES D'ART RELIGIEUX

Paris, 28. — Des journées d'art religieux viennent d'avoir lieu. Elles furent consacrées aux arts plastiques, au théâtre chrétien, aux bibliothèques populaires et à la musique. On y a entendu MM. l'abbé Bergy, député de la Gironde; Maurice Denis, René Salomé, l'abbé Largier, Henri Ghéon, René Des Granges, Prosper Thuys baert (Belgique), Jacques Debout, le chanoine Aros, Domenico Russo (Italie), François Dvornik (Tchéco-Slovaquie), Mgr Beaupin, José Vincent. Elles furent présidées par S. Em. le cardinal Dubois et NN. SS. Roland-Gosselin, Baudillart et Benson.

Plusieurs représentations dramatiques furent données d'œuvres d'Henri Ghéon, d'Henri Brochet, de Mlle Geneviève Duhamel, de Jacques Debout; pour les femmes, ni les courtes ni les longues, disposés à accepter cette initiative qui reprochent les caprices de la mode.

La mode est un redoutable adversaire.

CONTROLE DES COUPES DE BOIS SUR LES PROPRIETES PRIVEES

Déclaration du ministre des Terres et Forêts au banquet de clôture de l'Association des marchands de bois du Canada, hier soir, au Château Frontenac. — Sir Henry Thornton parle.

D. CHAMPOUX, PRESIDENT

Le Congrès de l'Association des Marchands de bois du Canada s'est terminé, hier soir, par un grand banquet qui avait réuni environ 600 convives, hommes et femmes, au Château Frontenac. Le banquet fut présidé par M. G. W. Grier, président sortant de charge, qui avait à ses côtés Sir Henry Thornton, président des Chemins de fer Nationaux; l'hon. H. Mercier, ministre des Terres et Forêts; S. H. le Maire Samson; M. David Champoux, le nouveau président de l'Association; les hon. Kelly et Power, C. L.; MM. G.-C. Piché, F.-X. Lemieux, A. McLean, J.-B. White, W. Ross, W.-C. Cain, et plusieurs autres.

A la fin du souper, M. Grier, après avoir proposé la santé du Roi et du Canada, prononça une courte allocution au cours de laquelle il fit un bel éloge de la province de Québec.

L'hon. M. Mercier fut l'orateur suivant. Le ministre des Terres remplaçant le premier ministre qui avait été incapable d'assister à ce banquet, M. Mercier dit que le développement du pays est intimement lié à l'industrie du bois et rappela que depuis le milieu du XVIIIe siècle les scieries constituent le principal élément du progrès de chaque village de l'Amérique du Nord.

Les produits de nos forêts, continua M. Mercier, apportent aujourd'hui à la province des revenus immenses qui ne sont inférieurs qu'à ceux de l'agriculture. Ils contribuent à développer notre

NOUVELLES ADHESIONS AU PROJET

LE MONUMENT SE GENERALISE EN FAVEUR DE LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU 24 JUIN COMME JOUR FÉRIÉ

Montréal, 6. — Le mouvement se généralise par tout la province en faveur de la reconnaissance officielle du 24 juin, fête nationale des Canadiens-français comme jour férié. De plus en plus, le bill Tétrault reçoit des adhésions sympathiques, à la ville comme à la campagne; nos sociétés, nos corps publics ont emboîté le pas, à la suite des démarches de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Des corps autorisés, comme l'Union des municipalités de la province de Québec, le conseil municipal de Montréal, le conseil municipal des Trois-Rivières et d'autres ont donné au projet leur plus ferme appui. Dans le cas de l'Union des Municipalités, ce sont deux maires de nationalité anglaise M. P. W. McLagan, maire de Westmount, et M. James Ballantyne, maire de Montréal-Ouest, qui ont proposé l'adhésion de l'Union au projet d'une fête officielle, chônée par tout le Québec, en l'honneur des Canadiens-français.

Cet acte de courage de nos compatriotes anglais stimulera les autres qui hésitent encore à réclamer ce qui est un droit d'héritage nous permet d'exiger pour l'honneur de notre groupe ethnique.

En outre, l'Union des Municipalités de la province dispose d'une influence prépondérante avec ses 40 municipalités adhérentes, les quelles représentent 82 pour cent de la population totale de la province. D'ailleurs le texte de sa résolution parle de lui-même:

"Il est proposé par M. McLagan, appuyé par M. Ballantyne, que l'Union appuie la requête de la Société S.-Jean-Baptiste de Montréal auprès du gouvernement, aux fins de faire déclarer fête légale annuelle le 24 de juin."

La ville de Montréal, qui absorbe à elle seule les deux cinquièmes de la population de la province, a demandé à l'unanimité de son conseil municipal la fête chônée du 24 juin; voici le texte motivé de cette résolution:

"ATTENDU que, de temps immémorial, les Canadiens-français ont célébré, avec pompe et par des manifestations éclatantes, leur fête nationale du 24 juin;

"ATTENDU que, par toute la province, les Canadiens-français tiennent à affirmer ce jour-là leur attachement aux traditions ancestrales et leur fidélité à la couronne britannique;

"ATTENDU qu'il importe de maintenir intact chez les jeunes générations le respect de ces traditions;

"Sur la proposition de l'échevin Riel, il est

RESOLU: — Que ce Conseil prie le Gouvernement provincial de bien vouloir ajouter le 24 juin à la liste des jours fériés."

Un grand nombre d'autres municipalités, ont aussi adopté des résolutions unanimes en faveur du projet.



Sir Henry THORNTON, président des Chemins de fer Nationaux, l'un des orateurs d'hier soir au banquet de l'Association des Marchands de bois du Canada.

COUPABLE DE NEGLIGENCE

UN AUTRE DIRECTEUR DE LA HOME BANK CONDAMNE

Toronto, 6. — S. Casey Wood, C.-R., directeur de la Home Bank of Canada, qui avait à répondre à des accusations portées en vertu de la loi des banques et dont le procès s'est terminé la semaine dernière, a été, hier, trouvé coupable par le juge Emerson Coatsworth d'avoir négligemment signé et approuvé le rapport mensuel de la banque pour février 1923, ainsi que le rapport annuel 1923, ainsi que le rapport annuel 1924, et d'avoir contribué à ces rapports. Le juge Coatsworth a annoncé qu'il prononcera mardi prochain la sentence du directeur ainsi que celle de R. P. Gough, vice-président de la Home Bank et de J.-F.-N. Stewart, un autre directeur.

S. G. Mgr ROSS A OTTAWA

Ottawa, 6. — Sa Grandeur Mgr Ross, évêque de Gaspé se rendra, après du gouvernement fédéral, dimanche, accompagné des honorables Rodolphe Lémieux et Charles Marché, pour lui exposer la situation ferroviaire dans la Gaspésie. Le premier ministre ainsi que ses collègues de Québec et le ministre des chemins de fer recevront les délégués.

ELLE VEUT ETRE INDEPENDANTE

Ottawa, 6. — Mlle Agnès MacPhail, députée progressiste indépendante, déclare qu'elle ne retournera pas au groupe parlementaire dirigé par M. Robert Forke, à cause de sa trop grande sympathie envers le gouvernement. Elle restera avec le groupe des mécontents tantôt votant le gouvernement et tantôt votant contre lui suivant le mérite des mesures qu'il présentera.

PENSÉE
J'aime ceux qui m'aiment, et ceux qui m'aiment ne trouveront pas de moi à chercher me trouveront. — Proverbe.

J. Lemaître



L'HON. HONORE MERCIER, Ministre des Terres et Forêts, l'un des orateurs d'hier soir au banquet de l'Association des marchands de bois du Canada.



M. David CHAMPOUX, de Restigouche, le nouveau président de l'Association des Marchands de bois du Canada.

LES LIVRES DE LA COMMISSION DES LIQUEURS

Le comité des Comptes Publics devra recevoir de la Chambre, et du gouvernement, de nouvelles instructions, s'il veut remplir la promesse faite par M. Taschereau au début de la session. Le premier ministre avait déclaré que l'Opposition consignerait tous les détails de l'administration de la Commission des Liqueurs. Or, ce matin, le comité des Comptes Publics, présidé par M. Perrault, a rejeté par un vote de 10 à 6 une motion de M. Duranleau. Celui-ci demandait d'assigner M. Cordeau, président et M. Giguère, secrétaire de la Commission des Liqueurs.

M. Perrault a affirmé que l'article 300 des règlements de la Chambre ne permet pas au comité des Comptes Publics de faire enquête sur autres choses que sur les crédits votés par la Législature pour l'administration de la province.

Le comité pourra cependant demander à la Chambre d'étendre le cadre de son enquête.

Le comité des comptes publics a fait de la tactique ce matin. M. Duranleau demandait d'assigner comme témoin MM. Thérien et Lazure, respectivement sheriff et député-shérif de Sherbrooke. M. Perrault émit l'opinion que la motion devait dire sur quelle période ces deux officiers de la province seront appelés à rendre compte de leur administration. MM. Duranleau et Patenaude répliquèrent qu'ils avaient droit d'assigner un témoin et n'étaient pas obligés de dire à l'avance les questions qu'ils veulent lui poser.

Le comité rejeta la motion par un vote de 11 à 7. M. Hamel, député de Portneuf votant avec les membres de l'Opposition.

M. Bouchard se leva alors et proposa

PENSÉE

Un conseil est un cadeau quand on le donne et une plume quand on le reçoit, mais que nous devons prendre tout de même pour notre bien."

VOIX DISCORDANTE

Montréal, 6. — A son assemblée d'hier soir le conseil des métiers et du travail, s'est prononcé à l'unanimité contre le projet du député Tétrault qui a pour but de faire déclarer la St-Jean-Baptiste, fête légale. Le conseil déclara à l'unanimité qu'il avait un nombre trop considérable de fêtes légales, au Canada, pour qu'on en ajoute une autre, et qu'on enlève ainsi une somme d'argent aux ouvriers et aux pères de familles.

PENSÉE

Un conseil est un cadeau quand on le donne et une plume quand on le reçoit, mais que nous devons prendre tout de même pour notre bien."

ARCHITECTE Wilfrid LaCroix, D.E.P. Diplômé de l'Université Laval et membre A.A.P.Q. 132, RUE ST-PIERRE

DENTISTES HOULE & LAFORTE Chirurges Dentistes Spécialité: Extraction des dents et soins dentaires absolument sans douleur. 76, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

MEDECIN-SPECIALISTE Le Docteur COOTE SPECIALISTE Yeux, Oreilles, Nez et Gorge 73, RUE STE-ANNE

MEDECIN SPECIALISTE DOCTEUR J.-V. LAVOIE Ex-élève des Hôpitaux de Paris. Maladies des Yeux, Nez, Gorge, Oreilles 195, RUE ST-JEAN

MAGAZINE Voulez-vous une lecture saine, reposante et intéressante? Abonnez-vous à "L'APOTRE" Magazine catholique. 103, rue Sainte-Anne, —QUEBEC.

MANUFACTURIERS! Voulez-vous atteindre la classe agricole? Annonces dans "L'ACTION CATHOLIQUE" Edition Hebdomadaire

LIBRAIRIE Pourquoi le courrier du SECRETARIAT DES OEUVRES 105, rue Ste-Anne, — QUEBEC. est-il chaque jour si considérable? Parce que tout le monde sait qu'on y vend les meilleurs et les plus beaux livres de piété

LE CHEMIN DU SUCCES Cartes d'affaires DE L'ACTION CATHOLIQUE

Architectes BERGERON & LEMAY Évaluateurs 145, rue St-Jean. Tél: 4256, QUEBEC

AUTOMOBILES Studebaker Overland, Willys Knight, Franklin. Vente — Pièces — Service. MOTORS Limited 19 de la Couronne, QUEBEC

Médecin Dr Albert JINCHHEREAU Spécialiste YBEX, NEZ, GORGE ET OREILLES Consultations: 10 heures à 2 heures le soir 84 rue de l'Église, Québec.

Architectes JOS.-P. OUELLET ÉVALUATEUR Diplômé: "A. A. P. Q." Président de l'I. R. A. C. 28, Ste-Famille, Québec.

Assurances PRATTE & COTE 126, rue St-Pierre, Qué. Tél. 8772. Assurances feu, vie, marine, responsabilité, automobiles, etc.

Médecin Dr LOUIS FISET MÉDECIN CHIRURGIEN No 64, 4ème rue, L.-Molleau, Tél: 2-7347. Heures de Bureau: 9 à 10 h. a. m. 1 à 5, et 7 à 8 h. p. m.

Architecte HEL. LABERGE A. A. P. Q. Architecte Évaluateur Edifice Banque Can. de Commerce. St-Jean et d'Antenn. Tél. 4145, Bureau. 5238-r. Résidence.

Assurances PRATTE & COTE 126, rue St-Pierre, Qué. Tél. 8772. Assurances feu, vie, marine, responsabilité, automobiles, etc.

Médecin J.-A. TOUSIGNANT SPÉCIALISTE: Yeux, Oreilles, Nez et Gorge. Heures de Consultations: 3 à 4 heures P. M. et sur entente. 235 rue St-Jean, Québec. Tél. 8778.

Architecte L. AUGER Bureau, 39, rue St-Jean, Québec Téléphone 1909 Téléphone à Lévis 469-J

Clerges J.-C. FRENETTE 609, rue St-Vallier. Fabricant de cierges, bougies, encens, fourniture pour luminaires d'églises, etc.

Marchand de fourrures ULDERIC BEDARD MANUFACTURIER FOURRURES Réparations de fourrures faites à ordre. 232 rue Richelieu, QUEBEC

Avocats DORION & BEAULIEU Immeuble Québec. Railway. Tél: 1902—1903. Résidence: C. N. Dorton, 8402-4. M.-L. Beaulieu 5339-W

Comptables GAGNON & CLOUTIER Comptables-Licenciés Syndics-Autorisés 147 Côte de la Montagne (Edifice Bossé). Tél. 3778.

Ouvrage en fer CHARLES MARTIN 17, rue St-Mathias, Québec. Tél. 4544. Manufacturiers d'ouvrages en fer, croix d'acier, serrures, clôtures, grillages en cuivre et en fer et tout travail général en fer.

Avocats DORION & BLANCHET "Edifice Guilleminet" 37 de la Couronne. Tél: 2228. P. Dorion, R. Blanchet, 5749-J. 4517-J.

Entrepreneur J.-B. BEAULIEU Entrepreneur de Pompes Funèbres 56, rue Marie-Louise. Tél: 2707, St-Malo. Succ. Beauport 2508 a. 6 Service jour et nuit.

NOUVEAUTES Le Secrétariat des Œuvres vient de recevoir un livre qui intéresse tous les éducateurs. C'est un "Méthode d'éducation" par A. Auger. Cette méthode est celle du vénérable Don Bosco, et M. Auger s'est appliqué à résumer dans son ouvrage toute la doctrine du saint fondateur des œuvres salésiennes au sujet de l'éducation des enfants.

Avocat PAUL DROUIN L.L., L. C. R. Edifice Québec Railway. 229, rue St-Joseph, Tél. 466, Rte. 415, St-Jean, Tél. 6272-W.

Médecin Dr Art. FAFARD Ex-élève du Post. Grad. de New-York. Spécialiste de l'Hôtel-Dieu de Lévis, Yeux, oreilles, nez et gorge. 18 rue Guenette, Lévis. Tél. 107.

SEMAINE SOCIALE AUX T.-RIVIERES

DU 10 AU 14 AOUT PROCHAIN

Trois-Rivières, 4. — L'ouverture de la sixième Semaine Sociale dans notre province, qui doit se tenir dans notre ville, aura lieu le 10 août. Elle se clôturera le 14 août. La Commission Générale Permanente dont le P. Archambault S. J., est le président, complète actuellement la liste de ses conférenciers. Notre région sera représentée par deux conférenciers religieux et deux conférenciers laïques.

Une réunion de représentants du clergé, des congrégations, des associations religieuses et nationales vient de nommer les différents comités qui auront charge de l'organisation locale.

Le comité exécutif d'organisation se compose, en outre de Mgr Louis Chartier, vicaire général et représentant de Mgr F. X. Cloutier des membres suivants: M. le chanoine François Houlay, curé de la cathédrale, et M. Charles Bourgeois, avocat, présidents conjoints; le R. P. A. Joyal, O. M. I., et M. Maurice Gélinau, secrétaires; M. l'évêque Edr. Langlois, trésorier.

Le comité des directeurs se compose de M. le chanoine François Houlay, représentant du clergé local, de MM. les abbés J. G. Gélinau et Albert Tessier, représentants du Séminaire St-Joseph, RR. PP. Ferdinand, O. F. M., et A. Joyal, O. M. I., représentants des Franciscains et des Oblats; de M. l'abbé L. J. Chamberland, représentant les syndicats nationaux catholiques; de R. F. Germain, directeur de l'Académie de la Salle et délégué de l'Association des Anciens Éléves de St-Pierre de Shawinigan; représentant du clergé extérieur.

Les représentants laïques sur ce comité sont: MM. Charles Bourgeois, société St-Vincent de Paul; l'hon. L. P. Normand, président du comité diocésain des retraites fermées; Maurice Gélinau, du cercle des Voyageurs de Commerce Catholiques; M. C. N. Desbiets, délégué des Fraternités du Tiers Ordre; R. Livernoche, du comité régional de l'A. C. J. C.; J. B. Godbout, des Chevaliers de Colomb; l'évêque Edr. Langlois, représentant du conseil municipal. Ce comité pourra s'ajourner autant de membres que jugé nécessaire.

Le comité de publicité se compose de M. l'abbé J. G. Gélinau, président des études au séminaire, premier président, du R. P. Ferdinand O. F. M., de M. l'abbé Albert Tessier et des représentants des finances locales. Le comité des finances est sous la présidence de l'hon. L. P. Normand et comprend M. J. B. Godbout et Frédéric Pelletier. M. le Dr. C. N. Desbiets est président du comité de réception. Les autres membres du comité sont le R. P. Germain, directeur de l'Académie de la Salle, MM. J. G. Bolduc, président du Conseil Central des Syndicats Nationaux Catholiques et M. R. Livernoche.

La prochaine réunion générale de ces comités aura lieu le 11 février prochain.

LE PIN BLANC EMPLOYE DANS LA CONSTRUCTION LE CONGRES DES MARCHANDS DE BOIS SE TERMINERA CE SOIR — LE RAPPORT DE M. GRIER — CAUSERIE SUR DIVERS SUJETS

Le congrès de l'Association des Marchands de bois se poursuit au Château Frontenac. Il se terminera, ce soir, par un grand banquet. Hier, le président M. Grier, après avoir rappelé la mort de M. Price, fit un résumé de la situation du commerce du bois au cours de la dernière année.

"L'Europe a fait une compétition sérieuse au commerce du bois canadien sur les marchés de New-York et de la Nouvelle-Angleterre. On a même vu des marchands européens exporter leurs bois jusqu'à Buffalo. Les manufacturiers de bois mou de l'Ontario, du Québec et des Provinces Maritimes doivent réaliser que le commerce des États de l'est n'est pas pour venir à nous maintenant. Nous devons au contraire ne pas craindre de rencontrer nos compétiteurs. Le public et les marchands de bois du Canada sont en un très grand nombre de marcher sous l'impression que les États-Unis ont besoin de notre bois pour répondre à toutes les demandes et nous payer le prix que nous leur demandons. Cela pourra arriver un jour ou l'autre, mais la vérité, aujourd'hui, est que nous avons besoin du marché des États-Unis beaucoup plus que les Américains ont besoin de notre bois. J'irai même plus loin. La leçon que nous devons tirer de nos expériences de l'an passé nous oblige à croire que tant que la demande n'aura pas égalé l'offre, sur le marché mondial, il nous faudra continuer à vendre notre bois et à payer nos prix possibles et nous contenter de maigres profits. C'est le seul moyen de développer notre commerce avec les États-Unis."

L'année 1925 s'annonce plus prospère. Les autres officiers, MM. R. G. Cameron et le secrétaire ont donné lecture de leurs rapports.

Dans l'après-midi, M. J. McFadden a donné une causerie sur le pin blanc reconnu comme le meilleur de tous les bois. Il suggère de lancer une campagne pour induire les constructeurs à utiliser le pin blanc dans la construction des maisons.

Le bois, étant une des ressources de notre pays, est plus apte à supporter toutes les intempéries de notre climat. Il s'use avant de pourrir. Contrairement aux affirmations qui courent dans le pays, le pin blanc est loin de se faire rare. Nous en avons au contraire pour répondre à toutes les demandes actuelles et futures. Dans la province d'Ontario, il y a actuellement 12 à 15 millions de pins blancs debout. Il y en a presque autant dans la province de Québec, tandis que les provinces Maritimes sont loin d'être dépourvues.

M. W. P. Beck, M. P. McLean, S. Kellogg firent quelques remarques à ce sujet.

Grâce à ses relations en Amérique et en Europe, cette agence établie depuis 20 ans et dirigée par des spécialistes expérimentés, est non seulement en mesure de soumettre une variété d'articles importés de la visite des principales villes d'Europe, mais elle peut vous les offrir à des tarifs à la portée de toutes les bourses et offrant les garanties de coût et d'agrément. Tarifs variant à partir de \$140.00.

Les pèlerinages en vols d'ornithologie pour Rome auront lieu l'Agence de Québec est particulièrement intéressée par les pèlerinages associés sont les suivants: Pèlerinage National dirigé par "Les Voyageurs Hone", Départ de Québec sur le "Minnedosa" le 5 mai.

Pèlerinage "Thos Cook & P&O" départ le 30 mai par le "Mégantic". Pèlerinage "Sea" (Pless Carcens), départ le 6 juin par le "Mégantic".

Des services sont offerts gratuitement et les tarifs de passage comportant tous les frais de séjour "aller et retour" varient à partir de \$495.00 non adulte.

Pour renseignements supplémentaires et brochures descriptives, communiquez des adresses avec C. A. Langvin, l'Agent trafic-voyageurs du Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec.

Le beurre LAVAL est toujours bon et conserve sa saveur.

bord de la mer, près de Sainte-Barbe. Vous vous tapiez dans les rochers et il repartira sans paraître remarquer votre disparition. Deux pêcheurs seront aux aguets pour vous prendre à leur bord.

—Et où me débarqueront-ils? Toute la côte est évidemment étroitement surveillée... Ils se feraient prendre et fusiller avec moi comme mes complices. L'autre gars? Je ne les entraînai pas dans ma perte.

—Oui, la côte est gardée et malheureusement, sur les ordres de Tallien, par les milices locales qui ont le cœur moins compatissant que nos soldats. Aussi est-ce à la dette de vos allus que vous serez conduit.

Conan de Trémargat eut un cri de révolte.

—Moi? demander mon salut aux Anglais? Aller vivre en exil et mourir de chagrin chez eux? Pas de ça! Refuser, mon ami et quand même merci de tes peines, mais j'aime mieux tomber sous des balles françaises et dormir mon dernier sommeil en terre bretonne.

—Mais c'est l'unique moyen...

—N'insiste pas! J'ai, d'ailleurs, cette nuit, longuement médité. Ne dois-je pas à mes compagnons de leur faire conduite jusqu'au bout? Ensemble nous avons engagé et perdu la partie, ensemble nous en acquitterons l'enjeu. Une cause repère ses fautes et survit par ses martyrs.

—Ah! si vous refusez pour vous, acceptez au moins pour votre fille... Je n'ose ajouter pour moi-même!

—Je te l'ai déjà dit, après moi, Anne-Marie sera maîtresse du nom de Trémargat. Elle sera libre de le faire un sacrifice qui m'eût peut-être trop coûté à moi-même. Ma mort, loin de te prendre Anne-Marie, peut te le donner.

—Ah! pas à ce prix!... Le chevalier lui sera fortement la main.

—Viens me dire adieu avant le dénouement, j'aurai à te confier le testament que j'aurai écrit pour elle.

LE TESTAMENT D'UN PREUX

La garnison du fort Penthièvre avait passé la nuit à fêter sa victoire. Joyeusement les héros de l'escalade se récréaient des émotions de la nuit précédente en se pressant autour des fûts de bière défoncés, cassant le goudou aux bouteilles de vin de Portugal, taillant dans les jambons de York trouvés en profusion dans l'approvisionnement du fort. Ils s'effraient même un régal rare avec du café, car les rôtisseurs anglais intimidaient les exportateurs des colonies.

Et, brav gens, ils en avaient porté une part aux prisonniers.

Aux pieds de la forteresse grouillaient une foule qui, bien que les vainqueurs se fussent plutôt sympathiques aux vaincus, bénéficiaient des reliefs de la frairie générale. Penhoel, fuyant la liesse des bueries tapageuses, irritante à son âme anxieuse, après son premier entretien avec le chevalier, était venu errer sur les glacis et dans cette multitude avait reconnu Corentin dont la capture avait été désignée par pitié pour sa jeunesse. Le vaillant petit gars n'eût de la liberté que pour guetter, devant les portes refermées sur son bon maître, l'occasion et le moyen de lui être utile encore.

Le capitaine le retrouva le lendemain, fidèle à son poste, quand il se fut, le cœur en deuil, des casemates où le chevalier venait de refuser une liberté qu'il eût condamné à l'exil chez ceux dont l'abandon récent avait sa haine atavique. La rencontre de Corentin lui fit en Guillaume-Marie la pensée d'une tentative pour que le vœu suprême du prisonnier fût au moins exaucé.

Il s'approcha du gars.

—Ne me reconnais-tu pas? dit-il.

Le petit Breton l'examinait d'un œil incertain. Certes, ce n'était pas lui qui pouvait avoir oublié Guillaume-Marie, le frère de lait de Mademoiselle, mais l'uniforme des Bleus que portait Penhoel ne devait-il pas le tenir en méfiance?

—L'efficier coupa court à ses hésitations.

—Je viens de la part de ton maître, Corentin. Tu vas te procurer un cheval, le crever s'il le faut mais arriver au

plus vite à Trémargat. Tu remettras à notre Anne-Marie la lettre que je vais te confier. Quelle ne perde pas une heure si elle veut revoir son père. Voici ma bourse; que rien ne t'arrête. Tu nous retrouveras, au retour, à Auray. Nous y conduisons les prisonniers.

Le gars glissa de l'œil, enfouit dans sa poitrine le billet qui précipitamment écrivait Guillaume empoché l'argent se glissa dans la poche et disparut.

La lettre contenait ces simples, mais terribles mots:

"Votre père est prisonnier. Il se refuse à l'évasion que je lui avais préparée. Son seul regret est de mourir sans vous avoir vus. Venez en hâte. J'arriverai bien à vous mener à lui."

Le long cortège des vaincus commença à défilet entre ses gardes. Quand, le dernier, le chevalier parut, Penhoel qui ne l'avait vu que dans la pénombre des casemates, remarqua alors sa marche mal assurée. Il vint à lui.

—Mais vous êtes blessé... Que ne me l'avez-vous dit?

—Le long cortège des vaincus commença à défilet entre ses gardes. Quand, le dernier, le chevalier parut, Penhoel qui ne l'avait vu que dans la pénombre des casemates, remarqua alors sa marche mal assurée. Il vint à lui.

—Mais vous êtes blessé... Que ne me l'avez-vous dit?

—Le long cortège des vaincus commença à défilet entre ses gardes. Quand, le dernier, le chevalier parut, Penhoel qui ne l'avait vu que dans la pénombre des casemates, remarqua alors sa marche mal assurée. Il vint à lui.

—Mais vous êtes blessé... Que ne me l'avez-vous dit?

—Le long cortège des vaincus commença à défilet entre ses gardes. Quand, le dernier, le chevalier parut, Penhoel qui ne l'avait vu que dans la pénombre des casemates, remarqua alors sa marche mal assurée. Il vint à lui.

—Mais vous êtes blessé... Que ne me l'avez-vous dit?

Conan eut un vaillant sourire:

—Des égratignures!... J'irai jusqu'au bout. On ne me mènera pas à la mort en charrette... Ne t'en mêles pas, mon ami, tu me désoberas.

Le triste courail s'allongea le long des grèves. La lourde chaleur de juillet pesait sur la colonne. La joie récente des soldats d'escorte avait sombré. Une pitte se rapprochait des ennemis de la veille en qui ils ne voyaient plus que des compatriotes malheureux.

Quand la Pointe-au-Corps, qui commandait le groupe d'arrière, s'approcha, le chevalier eut pour lui un bon sourire:

—Motus! glissa le sergent, le doigt sur les lèvres. Plus de Courajod, Courajod, déserteur, vous le savez bien. A sa place: Bravais, ou, si vous aimez mieux: la Pointe-au-Corps.

—Tu avais un sobriquet moins guerrier, ce me semble? Casse-Corps, au moins qu'il me souviendrait...

Le sergent souleva son chapeau:

—Il ne m'aurait plus guère avec cet embellissement sur ma figure, répliqua-t-il. Si on découvre le bourellet de sa cicatrice.

—S'il ne t'embellit pas comme homme, il t'embellit comme soldat, observa Trémargat.

—Ah! s'écria le sergent, vous savez parler au trouper, vous!... Quel dommage que vous ne soyez pas des nôtres!

Le chevalier sourit.

La Pointe-au-Corps continua:

deux amis, à la vie, à la mort?

Et heurtes de parler de son cher compagnon d'armes, l'ex-Courajod, mais par le détail sa première rencontre avec Guillaume-Marie. Il était la suite de la façon dont, pour son coup d'essai, le conscrit l'avait tiré d'affaire, ne parla des blessures reçues en le défendant à son tour que pour prouver qu'il aimait payer ses dettes.

—Et j'en ai toujours une envers vous, conclut-il, nous allons liquider la chose. Je suis deux ma liberté, je vais vous rendre la vôtre.

—Non, mon brave, je viens de débiter à ton capitaine que je le refuse.

—Pourquoi? ... Tout est paré! dit tonna la Pointe-au-Corps.

—Parce que je préfère mourir dans non pays à vivre chez l'étranger et à lui devoir quelque chose.

—Ma foi! c'est une raison... Tout de même, c'est dur de mourir!

—Y songes-tu quand tu vas au feu!

—Ah! alors on a autre chose en tête, on ne risque de mourir comme ça, on donne; ça encourage. Mais autrement...

Il eut une grimace significative.

Le gentilhomme reprit:

—J'irai à la mort comme ton capitaine au-devant des balles, son pen-dar à sa main.

Feuilleton de l'Action Catholique L'APPEL DANS LA TOURMENTE Par Georges de Lys

DODD'S KIDNEY PILLS ALL KIDNEY DISEASES BRIGHT'S DISEASE DIABETES RACIUM

PEAUX BRUTES ALEX BASTIEN Ltée 96 rue St-Joseph

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Directeur: Jules DORION

On ne vous demande pas d'être prophète dans votre pays ou ailleurs. Les prophètes, c'est fait pour prédire l'avenir, et Dieu et les hommes ne vous demandent que d'être un bon travailleur dans le présent.

P. DE LA GORGE.

"Instaurare omnia in Christo"

Une affaire commerciale

Vendredi, 6 février 1925

On nous a fait gracieusement parvenir des Bureaux du Gouvernement de Toronto, le texte français du discours que Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur d'Ontario devait prononcer, et a prononcé, lors du passage de la Bonne-Entente à Montréal. Dans ce discours qui a sans doute été bien pesé, puisque Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur d'Ontario prend la peine de nous dire : "Je suis obligé par devoir à m'en tenir à des généralités", nous trouvons des choses certainement intéressantes.

La première, que nous voulons relever de ce texte, est de nature à nous renseigner plus officiellement sur le but visé par ces voyages de Bonne-Entente. Lisons :

"Ce mouvement de bonne entente, si j'en comprends bien le but et l'objet, n'a pas été conçu en vue de concilier des opinions touchant la politique, la religion, la race—opinions qui peuvent diviser naturellement et avec raison certaines parties de la population de Québec et de l'Ontario. Non, c'est essentiellement en vue de promouvoir les intérêts commerciaux seulement".

Nous sommes reconnaissants à Son Excellence d'avoir parlé aussi honnêtement. C'est, en effet, nous avertir assez franchement de ce que nous devons attendre du mouvement entrepris il y a quelques années, et surtout, de ce qu'on attend de nous.

Nous devons nous défier toujours des formules trop sonores, car il arrive souvent qu'elles ne servent à cacher que des intérêts sans doute honnêtes, mais fort moins brillants. Nous nous doutons bien depuis toujours que ces tournées retentissantes devaient être, en bonne partie, une excursion de chasse aux clients; mais nous étions peut-être assez naïfs pour croire que cette Bonne-Entente cachait des motifs surtout plus élevés.

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de l'Ontario nous dit, chez nous, que nous ne devons pas commettre cette erreur, car en tout cela il ne s'agit que de promouvoir des intérêts commerciaux.

Et nous qui attendions de ces visites le redressement des griefs considérables et certains de nos compatriotes ontariens; nous qui espérons voir enfin la bonne entente s'établir sur le respect des droits de tous, de la lettre et de l'esprit de la Constitution; nous qui comptions convaincre la majorité ontarienne qu'elle ne devait compter sur la bonne entente qu'après avoir rendu justice aux nôtres, nous avons rêvé!

Nous pensions et parlions principes, on pensait et on venait parler d'affaires.

Tout en se promettant bien de ne rien compromettre sur le terrain qui nous est cher, le Lieutenant-Gouverneur ontarien s'est, cependant, permis une déclaration importante. "Dans notre pays, a-t-il dit, deux langues et deux races ont des droits égaux : situation que nous avons voulu accepter et que nous voulons accepter".

D'accord il est avec nous sur ce point, et s'il y a mésestimation profonde entre les deux éléments, c'est précisément parce que cette situation n'est acceptée que chez nous, et qu'ailleurs et particulièrement en Ontario, elle est totalement condamnée. Il ne faut pas nous étonner, alors, s'il nous propose ensuite un remède bien lent et, à tout prendre, peu encourageant. Le temps, ajoute-t-il fera disparaître le souvenir des difficultés qui peuvent de temps à autre apparaître maintenant". Et il continue en nous énumérant les dangers que fait courir à notre patriotisme d'infiltration américaine.

Ce danger, nous le connaissons bien, et nous savons mieux encore que notre foi catholique et notre bonne vieille langue française sont les plus sûrs moyens de le conjurer. Et nous comprenons mal que l'on méconnaisse de tels remparts et qu'on veuille laisser surtout au temps le soin de les faire disparaître ou de les maintenir.

La déclaration de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de l'Ontario est d'autant plus significative, à notre sens, qu'elle est faite au nom d'une délégation, ayant comme gens de premier plan, le monde officiel de la province voisine. Que des hommes d'affaires ontariens viennent nous visiter et nous disent qu'ils voyagent dans un but commercial, il n'y a rien qui nous surprenne; mais que le monde officiel, sous prétexte de Bonne-Entente, s'en vienne nous consoler de nos chagrins en nous offrant les produits de leurs manufactures, il y a vraiment lieu de nous demander ce qu'on pense de nous.

Le discours du Lieutenant-Gouverneur d'Ontario est tout de même de nature à nous rendre de précieux services, parce qu'il met sur ces voyages de Bonne-Entente leur véritable étiquette.

Thomas POULIN.

Ferdinand BELANGER

EN PASSANT

L'abandon des campagnes

Le problème de la désertion des campagnes se pose ailleurs que chez nous. M. René Bazin analysait, dans "L'Echo de Paris", il y a une quinzaine, les raisons principales de la dépopulation rurale en France.

Il notait comme première cause de cette dépopulation, la démocratisation. Nous citons ce paragraphe parce qu'il ne manque pas d'actualité même pour ce pays-ci, et puis pour le compliment défilé qu'il contient à l'égard de nos ruraux.

"Etudiez, écrit M. René Bazin, les provinces de France où la folie est demeurée forte, la pratique religieuse à peu près générale; vous sentirez une fidélité dans la vocation, une fidélité à la terre, une gaité, une douceur de vie familiale qui ont diminué ailleurs, et parfois disparu. Il faut être content de soi pour se passer de distractions. Les grands-parents de cultivateurs d'aujourd'hui n'avaient ni bicyclette, ni cinéma dans le voisinage. Et ils étaient plus heureux que leurs petits-fils d'aujourd'hui, qui, comparés à l'expression des visages, les yeux chahutés en revenant des champs; les fils ne chantent plus; le dimanche les ennues, nageurs, il reposait. Une visite aux fermiers du Canada français compléterait la démonstration..."

Dire que dans des articles de publicité, probablement copieusement payés, on a été chez nous, jusqu'à prêcher, pour garder le fils du cultivateur sur la terre, l'établissement du cinéma rural. La sottise était belle.

Les idées de M. Gault

Tout le monde se plaint que M. Gault parle bar et qu'il est difficile de le comprendre. Cela n'empêche que nos journaux nous donnent une idée des opinions émises par M. Gault. Ce qui, par parenthèse, prouve que les journalistes comprennent toujours alors même qu'ils n'entendent pas.

M. Gault dans ses remarques à la Chambre s'est efforcé de grimper jusqu'aux idées générales. Il

Mais il y a autre chose

Mais il y a autre chose dans l'affaire de M. Gault. Celui-ci veut en arriver à une meilleure et plus économique administration du pays. C'est un bon sentiment. Cependant, et malgré que nous ne craignons pas la réalisation des mariages proposés, nous croyons que le remède Gault serait pire que le mal et qu'il peut être utile de le marquer immédiatement.

Depuis le dernier quart de siècle les grandes administrations gouvernementales ont employé constamment en effet, sur les administrations municipales et scolaires. C'est pourquoi, aujourd'hui, elles font double jeu en bien des cas. On envoie, par exemple, dans une ville, une administration municipale et une administration provinciale. La tâche centralisatrice de contrôler étroitement une administration inférieure elle oblige à des dépenses considérables.

Et pour corriger cette situation il faut non pas centraliser mais décentraliser. Des administrations fortement hiérarchisées et ne travaillant que chacune dans leur plan ne conçoivent jamais qu'une meilleure administration. Là où le centralisme est le plus développé, c'est-à-dire où l'administration supérieure veut absolument contrôler par elle-même ou contrôler de trop près et inutilement le travail exécuté par un département inférieur.

Il s'agit de division du travail et rien de plus...

Chez les autres

Une page d'histoire

La "Liberté" de Winnipeg vient de faire revivre une intéressante page d'histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien. On la lira avec profit.

Un épisode de la vie française au Manitoba en 1880.

Son Honneur le juge L. A. Prud'homme, qui vient de prendre sa retraite comme juge du district judiciaire de Saint-Boniface, occupait cette charge depuis quarante années. C'est sans doute un record dans la magistrature, tout au moins pour l'Ouest. Monté sur le banc à trente-et-un ans, notre vénérable compatriote y aura passé pour ainsi dire toute sa vie active. Sa brève carrière politique et sa pratique du droit, en compagnie de Joseph Royal, appartenaient déjà à un passé fort lointain pour les nouveaux valonlains. A cette époque se rattache pourtant un épisode historique assez peu connu dont l'un des acteurs principaux fut le jeune avocat Prud'homme.

C'était en 1880. Quarante-sept mille acres de terre possédés par la population française du Manitoba avaient été mis sous séquestre et les droits de leurs propriétaires étaient méconnus par les autorités d'Ottawa. Le ministre de l'Intérieur avait alors à sa tête le fameux colonel Dennis, qui paraissait décidé à avoir sa revanche pour l'incurie de sa mission lors des troubles de 1816.

Nous empruntons le récit de l'affaire au R. P. Morice, O. M. I. (fin du 1er volume de son Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien). "Appuyé de l'hon. M. Royal, Mgr Taché ne cessait de réclamer les titres de ces propriétés pour ses diocésains, poursuivis par la rancune orangeiste, rien ne venait. Au printemps de 1880, un nommé Robert Lang, auquel on adjoint pour la forme M. Roger Goulet (1), l'un des personnalités métisses les plus respectables du pays, fut chargé d'examiner officiellement la question. Son rapport fut défavorable aux prétentions des colons catholiques, et à l'automne de la même année, le ministre des Terres ordonna la vente à l'encan de ces terres, toutes les formes des paroles canadiennes. Exécuté à la lettre cet ordre devait être le coup de mort pour l'élément français dans cette province.

"Mais le gardien ordinaire des intérêts de cet élément veillait. Puissamment secondé par M. Royal et un jeune avocat qui venait d'arriver au pays, M. Louis-AR. Prud'homme, Mgr Taché se jeta corps et âme dans la lutte. La vente à l'encan de ces terres, sous ses soins, pendant que le premier s'était rendu à Ottawa, a eu le but d'empêcher la spoliation

projetée, le second voyait son bureau de Winnipeg, ou la vente devait avoir lieu, assiégé par les curés et les paroisses, qui demandaient conseil et signaient d'importants documents. En conséquence, leur avocat passa trois jours et une partie des nuits à préparer projets et mémoires contre l'exécution des ordres du gouvernement fédéral.

"Pendant ce temps, Prud'homme monopolisa presque les fils du télégraphe entre Winnipeg et Ottawa. C'était une lutte de vie ou de mort qui s'engageait. La vente devait avoir lieu dans une vaste patinoire sur la rue Lombard, à Winnipeg, et un M. A. H. Whitcher était l'officier nommé pour conduire les opérations. Alléché par la perspective d'acquiescer à vil prix les belles terres des Canadiens français, une foule immense s'y était réunie. Mais les descendants ou co-nationaux des premiers explorateurs du pays, comprenant que leur race s'éteignait également rendus en grand nombre.

"Lorsque, fort d'une bénédiction spéciale que venait de lui donner son archevêque, M. Prud'homme voulut pénétrer dans l'enceinte assignée à l'oeuvre de confiscation légale, il trouva une salle bondée de monde, et ses compatriotes, s'emparant de lui, le portèrent sur leurs épaules à l'heure où qu'on avait érigée pour l'occasion. Dès que la vente eut été annoncée comme devant commencer incontinent, le jeune avocat, armé d'outils, de précédents et de copieuses notes, se mit à harceler Whitcher et la foule. Celle-ci devint tumultueuse. On s'interjeta de part et d'autre des mots et des injures, et des avocats les plus émérites du barreau de Winnipeg, arrêta même un moment M. Prud'homme pour avoir des explications avec lui. Puis celui-ci se remit à pérorer de plus belle.

"Voyant approcher l'heure du dîner et comprenant que encouragé par les applaudissements de ses amis, l'orateur canadien ne se rendait nullement disposé à abandonner la partie et parlait incontinent en vue de mener le temps, M. Whitcher le somma de se taire. Ce fut un tolle général. Prud'homme ne se laissa point intimider; au contraire, il menaça d'un procès quiconque oserait acheter une terre appartenant à un colon français. Il ne put pourtant empêcher la vente de celle d'un nommé Ferdinand Dagenais de Sainte-Agathe. Mais, voyant l'impossibilité de continuer à cause du trouble, l'encan, ou plutôt d'enchères, Ajourna la vente à deux heures de l'après-midi, a eu l'intention de la reprendre

LA SESSION FEDERALE

Suite de la première page

question d'étiquette protocolaire qui troublait beaucoup les cercles parlementaires. Il a été rencontré à la porte par le huissier de la Verge Noire qui l'a conduit au trône vice-royal.

Son Excellence a ensuite commenté la lecture du Discours du Trône qui indique le programme du gouvernement.

En résumé, le gouvernement demandera au parlement de voter des lois pour :

- 1.—Egaliser les taux de fret entre les provinces et les localités;
- 2.—Donner au gouvernement le contrôle des taux océaniques;
- 3.—Améliorer l'outillage des ports sur les deux côtes et sur le St-Laurent;
- 4.—La colonisation et la construction d'un réseau ferré dans le district de la rivière de la Paix;
- 5.—Amender le Grand Act.

Voici le texte de cet important document.

DISCOURS DU TRONE

"Honorables Membres du Sénat, MM. les Membres de la Chambre des Communes.

"Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la quatrième session du quatorzième parlement.

LA SITUATION ECONOMIQUE

"La situation économique du monde entier, s'est améliorée considérablement depuis la dernière session. Au Canada, l'année 1924 a accusé un progrès sensible. Dans les exportations sur les importations, il y a eu un excédent de \$260,000,000. L'année actuelle commence avec la perspective d'un développement stable et solide. La situation financière et commerciale laisse entrevoir le retour prochain de l'équilibre et de la monnaie courante.

"Le problème qui préoccupe le plus mes ministres à l'heure actuelle est celui du coût de la vie, et ils font tous leurs efforts pour améliorer les conditions qui s'y rattachent.

LA QUESTION DES IMPOTS

"L'économie même la plus rigoureuse, dans les dépenses publiques ne suffit apparemment pas à résoudre cette question pressante et celle des impôts qui en est l'accèssoire. La solution définitive de ce problème dépend en grande partie de l'accroissement de la production et de l'établissement de marchés nouveaux et plus vastes. Il ne faut pas oublier que le fardeau actuel des impôts est dû principalement aux dépenses incontrôlables provenant des obligations imposées par la guerre et de la situation obérée des chemins de fer nationaux.

IMMIGRATION ET COLONISATION

"Afin d'aider à cet accroissement par l'exploitation de nos riches productions naturelles, rien n'est négligé par attirer les meilleurs immigrants vers le Canada et assurer leur établissement dans les régions inexploitées que traverse notre immense réseau de transport.

"Des mesures seront prises en temps et lieu pour activer la colonisation d'autres territoires fertiles tels que la région de la Rivière de la Paix.

QUESTION DE TRANSPORT

"Le coût de la production des matières premières et des articles nécessaires à la vie a été diminué par les réductions faites au tarif et à la taxe sur les ventes lors de la dernière session. Néanmoins, il devient de plus en plus évident que les frais d'exploitation et les taxes de transport par terre et par mer constituent un facteur aussi important que le tarif douanier quant à leur effet sur les productions et le coût de la vie. Mes conseillers sont d'opinion que le parlement devrait surtout étudier, au cours de la présente session, la question d'effectuer une plus grande liberté dans le trafic des denrées par l'uniformisation des taux de transport ferroviaires entre provinces et localités et par la diminution de ces taux sur les expéditions maritimes des produits de la ferme, des mines, des

dans un local plus petit (2).

"Mais Dieu veillait sur son peuple et la bénédiction de Mgr Taché n'allait pas tarder à porter ses fruits. Inondé de télégrammes par M. Prud'homme, sir John-A. Macdonald avait enfin ouvert les yeux et comprenait maintenant la situation créée par l'esprit rancunier de M. Dennis. Pendant le dîner, l'avocat canadien reçut d'Ottawa un télégramme ainsi conçu: "Sale is stopped, but stop telegraphing! La vente est arrêtée, mais cessez de télégraphier!"

Celui qui devait fournir par la suite une si belle carrière dans la magistrature avait reporté ce jour-là son plus grand succès oratoire. Et Prud'homme avait alors vingt-six ans.

CHRONIQUEUR.

- (1) Oncle de M. Roger Goulet, inspecteur d'écoles.
- (2) Dont on devait, sans doute, exclure les Canadiens autant qu'on le pourrait.

L'OUTILLAGE DES PORTS

"Le gouvernement a l'intention d'outiller nos ports importants du St-Laurent et du littoral de l'Atlantique et du Pacifique de manière à ce qu'ils puissent répondre à toutes les exigences de la navigation moderne.

"Pour assurer une meilleure collaboration dans l'administration des lois des deux pays concernant la contrebande ainsi que la poursuite et l'extradition des personnes présentes d'infracteurs aux lois antinaviques de l'un ou de l'autre pays, des traités entre le Dominion du Canada et les Etats-Unis ont été négociés et signés. Avant d'être ratifiés, ils seront soumis à votre approbation.

UNE CONFERENCE

"Vous serez priés de sanctionner la convocation d'une conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements fédéral et les gouvernements provinciaux, afin d'étudier la question d'amender l'acte de l'Amérique Britannique du Nord quant à la constitution du sénat et d'autres points importants.

"Vous prendrez connaissance au cours de la session, de certaines conventions commerciales ainsi que d'une législation relative à la maintenance et à la mise sur le marché du grain canadien et vous serez en outre saisis d'autres affaires importantes.

"MM. les Membres de la Chambre des Communes.

"Les comptes publics pour le dernier exercice financier et les prévisions budgétaires pour l'exercice qui commence seront soumis sans délai. Dans la préparation de ces derniers, il a fallu tenir compte de la nécessité de continuer à pratiquer l'économie sous le rapport des services de l'administration et des travaux publics.

"MM. les Membres de la Chambre des Communes.

"Honorables Membres du Sénat: Je prie la divine Providence de guider et de bénir vos délibérations."

LE CONGRES

Le nouveau président de l'Association des marchands de bois, M. David Crampoux, est Restigouche, ajouta quelques mots de remerciements, disant qu'il lui tenait beaucoup à cœur de voir le chemin de fer de Gaspé. Ceci fit beaucoup rire les assistants.

Le président des C. N. R. salua un groupe de marchands de bois de Long-Island. E. U., ses compatriotes, Sir Henry naquit en effet à Long Island.

Le nouveau président de l'Association des marchands de bois, M. David Crampoux, est Restigouche, ajouta quelques mots de remerciements, disant qu'il lui tenait beaucoup à cœur de voir le chemin de fer de Gaspé. Ceci fit beaucoup rire les assistants.

Rappelons ici que M. Champoux est le premier président canadien-français de l'Association des marchands de bois du Canada.

LE CONGRES

Au cours de leurs séances d'ouverture, hier, les marchands de bois de nouveau considéré la question de l'embargo sur le bois de pulpe. Ils ont adopté la résolution suivante:

"Attendu que la conservation des ressources forestières du Canada et la transformation de la matière brute de nos forêts en produits bien finis ne sont aucunement réduites en doute par cette association.

"Attendu que l'on projette d'imposer un embargo ou taxe d'exportation sur le bois de pulpe comme moyen d'assurer le progrès de l'industrie forestière du pays;

"Attendu que l'imposition d'un tel embargo ou d'une telle taxe d'exportation résulterait dans une diminution des droits acquis des propriétaires de ces limites à bois qui n'appartiennent pas au gouvernement."

On parla aussi de l'état actuel des marchés d'exportation des bois canadiens et de l'industrie du bois franc.

Au cours d'un dîner, hier midi, M. Raip, P. Bell, sera de l'embargo sur le bois de pulpe.

"A mon avis", dit M. Bell, "l'embargo affecterait toutes les terres à bois qu'on leur permettrait d'exploiter de temps à autre."

Le ministre parla aussi de la question de la taxe d'exportation

L'INFORMATION

Vendredi, 6 février 1925

"Sans la souveraineté de Dieu, reconque théoriquement et pratiquement, il n'y a pas de société, il n'y a que la tyrannie. Et la tyrannie de l'électorat n'est pas moins à redouter que la tyrannie des gouvernements." — (L'Evénement, Québec, 27 janvier, 1925.)

S. Em. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris, a béni la première pierre d'une nouvelle église qui s'élèvera à Paris, dans le quartier des Batteux-Chaumont, sous le vocable de Saint-François d'Assise. Quelques jours avant avait eu lieu l'inauguration et la bénédiction d'une chapelle romaine, à Surènes et dédiée à Notre-Dame de la Salette.

Un Congrès eucharistique régional avait lieu, à Toulouse, en décembre, sous la présidence de S. G. Mgr Goumain, avec le concours de S. G. Mgr Ricard, archevêque d'Auch, de N. S. Halle, Raynaud et Lamérand.

Les Cercles d'études de Selnes-Oise, région parisienne, maintenant au nombre de plus de 150, ont tenu leur réunion annuelle à Montmartre, sous la présidence de S. G. Mgr Gibier. Plusieurs centaines de jeunes gens y assistaient. Le président des Equipes sociales, M. Robert Garric, a été l'orateur de la journée.

Mgr l'Evêque de Cahors ordonne la constitution dans son diocèse d'une Association des chefs de famille du département du Lot.

S. G. Mgr McNeill, archevêque de Toronto, croit devoir corriger certaines versions fournies par les journaux de son récent discours de "bonne entente" à Québec. Il explique qu'il a insisté surtout sur la coopération nécessaire entre catholiques canadiens et canadiens-français. Il n'a pas dit que le communisme fut une source de mécontentement entre eux. Il visait, en parlant du communisme, certains nés canadiens, et non les Canadiens français.

Par une majorité se rapprochant des deux mille voix; exactement, 6,049 suffrages contre 4,205, le nouveau Procureur général, M. Rand, a été élu, hier, dans l'élection complémentaire provinciale de Gloucester, N. B.

En vertu d'une décision heureuse des deux autorités compétentes, la paroisse de Sandy Bay, au comté de Matane, a pris officiellement l'appellation française de "Baie des Sables", depuis le 1er janvier dernier.

Il paraît définitivement résolu que le Réseau National Canadien (trou du Transcontinental, entreprenant la construction d'un embranchement vers Rouyn et les autres cantons miniers du Témiscamingue-Abitibi. Mais, à l'encontre du plan initial, c'est du point divisionnaire d'O'Brien (canton Prévost) que jalliera cet éperon, et non de Macamic. Les ingénieurs sont à l'oeuvre pour établir le tracé.

Toute une sensation est créée, dans les cercles politiques, à Ottawa, par l'annonce que le gouvernement fédéral songerait à subventionner quelques compagnies de navigation maritime qui s'engagent à diminuer les taux des frets de transport océanique.

On prétend que le Discours du Trône, hier, donne à entendre que le Réseau National Canadien sera autorisé à entreprendre la construction de trois cents milles de voie ferrée nouvelle, pour atteindre et traverser en partie la splendide région agricole de la Rivière à la Paix, en Alberta.

Bis hier, l'opposition conservatrice fédérale, s'est réunie en un caucus, où elle a acclamé le T. R. M. Arthur Meighen comme son chef incontesté, et approuvé, en même temps, le programme de politique nationale protectionniste, qu'il vient de soumettre au pays.

Les Fermiers-Unis de la province de Québec, avant de clore leur congrès, à Montréal, se donnent de nouveaux officiers, et ils laissent entendre qu'ils pourraient bien entreprendre l'acquisition d'un terrain à l'abri du baron libéral, sous prétexte de faire pièce à l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec, dont ils prétendent qu'elle a plutôt des tendances conservatrices.

Mgr Pacelli, nonce du Saint-Père en Allemagne, était resté, jusqu'ici, en résidence à Munich, et surveillant les négociations du Concordat entre le Vatican et la Bavière. Maintenant que ces négociations sont closes, le nonce se rend à Berlin, pour y occuper son poste en permanence.

Vous savez si bien nous dire que vous ne pouvez pas imiter saint Louis de Gonzague dans ses pénitences et ses macérations; intéressez-vous à nos supérieurs spirituels et temporels; vous avez des parents à qui vous êtes obligés d'obéir. Voyez si vous n'avez rien à vous reprocher sur cette vertu.

(Suite à la page 8)

LA VILLE ET LA BANLIEUE

LEVIS BIENVILLE LAUZON

L'EXCURSION DE LEWISTON

Les raquetteurs partent ce soir pour Lewiston, Maine. Le vol part à 8 heures et l'excursion durera une trentaine de jours. Les membres de la troupe, et comme chaque raquetteur a le droit d'être accompagné d'un à trois amis, plusieurs citoyens profiteront de cet avantage et le nombre des excursionnistes sera peut-être de plus de cinquante. Le prix du voyage est de \$15.85, aller et retour.

CANDIDAT MUNICIPAL

M. Ernest Turcotte qui devait être candidat aux prochaines élections municipales ne se présente pas, et on dit que M. Silvio Durand, marchand de bois, sera candidat.

PERSONNEL

M. H. E. Weyman, étant de la Cie des tramways de Lévis, est parti pour Montréal, en voyage d'affaires. Il sera de retour samedi.

M. Wilfrid Thivierge et Philippe Guay, de cette ville, ont quitté lundi pour Montréal, où ils assisteront à la convention de la "National Brewers", à l'hôtel "Queen".

M. Anderson, fils de M. John Anderson, de St-Romuald est entré à l'hôtel-Dieu pour subir une opération chirurgicale.

Mlle Marie-Ange Thompson, de Lévis, et Mlle H. Larochelle, sont parties pour Montréal, en quelques semaines à l'Est.

DECEDÉE A BEREAKEVILLE

Samedi le 31 janvier, est décédée après une longue maladie courtoisement supportée, Dame Marie Larochelle épouse de M. Edmond Bouffard. Son service et sa sépulture ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis le mardi 3 février. Elle était la belle-sœur de Mme Alphonse Bouffard de Charry.

LE TRAVAIL A LAUZON

La Cie Davis vient d'obtenir trois contrats importants d'abord pour la construction d'un navire en fer pour la Cie de la Traversée de l'île d'Orléans, ensuite un autre pour des réparations importantes à faire subir au navire "North Shore" et un troisième contrat pour des réparations aussi très importantes au navire du gouvernement "Dreid". Ces travaux commenceront cette semaine et seront poussés avec beaucoup de rapidité.

De plus la Cie Davis s'attend d'avoir prochainement d'autres contrats importants pour la construction de deux barges à vapeur. On dit aussi que le navire "Saguenay" de la Canada Steamship Lines va subir des réparations assez considérables avant de reprendre son service.

La Cie Davis a en plus la construction de deux pontons en fer pour la Cie de la Traversée de Lévis, travaux qui sont commencés. Aussi la construction d'un remorqueur pour la Cie Price et prochainement un autre pour l'utilité de la Cie Davis.

Le Croix de Lorraine LAXATIF-DEPURATIF

Une seule dose au repas du soir: réunit le lendemain matin. Le Thé Croix de Lorraine nettoie l'estomac et l'intestin — chasse la bile — purifie le sang. Ce remède français est en vente aux pharmacies Gagnon, 390, rue St-Joseph, Masson, 898, rue St-Vallier.

LE PROCES DE CAREY

Ottawa, 5. — Le procès préliminaire de James Carey, accusé d'avoir tué Joseph Bouchard, de Wakefield, commencé hier à Hull, a été remis à mercredi prochain pour déclaration volontaire de la part de l'accusé. Le magistrat Millar décidera ensuite si Carey doit subir son procès aux Assises.

Rarement une cause n'a attiré autant de spectateurs au site de la Cour que celle-ci. Le public, composé de plusieurs milliers de personnes, a vu avec un intérêt croissant cette affaire, si ce n'est le témoignage de M. Paquin, cultivateur de Wakefield, qui prétend que le soir du crime, le 24 décembre, Carey semblait très excité et voulait un auto pour se faire conduire à Pointon.

Une autre personne jure que l'accusé lui a dit le lendemain de Noël qu'il avait été bien surpris à un certain endroit la veille, alors qu'il leur avait montré \$53.

M. Fournier, avocat de l'accusé a longuement interrogé tous les témoins de la Couronne.

Léo Courville que Carey prétendait avoir vu à Wakefield chez Bouchard a catégoriquement nié cette affirmation et il a prouvé que dans le temps il travaillait dans un chantier d'Ottawa sous le nom de Léo Potvin.

ST-DAVID

NOUVEAU CORRESPONDANT

Nous saluons avec plaisir le nouveau correspondant de St-David qui se propose de nous envoyer souvent un courrier très intéressant.

MOIET DE MME JOSEPH AUDESSE

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Joseph Audesse arrivée hier matin à sa résidence à St-David, de l'Aube-Rivière. La défunte était âgée de 86 ans et 5 mois. Nous présentons à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

MUTATION DE PROPRIETE

M. Adolphe Lemieux vient d'acquiescer une jolie propriété dans la paroisse de St-Romuald où il se propose d'aller demeurer au printemps.

EN PROMENADE

M. Adolphe Furois de Sud Dakota, E. U., est en promenade à St-David chez son cousin M. Antoine Lemieux.

M. l'abbé Odilon Huard de Sherbrooke, était en promenade à St-David ces jours derniers où il a visité son père M. Louis Huard et sa sœur Mme Willie Lemieux.

M. l'abbé Omer Carlier desservant de la paroisse de St-Bernard, était assis de passage parmi les siens dans la paroisse. Mlle Marguerite Costin est allée passer l'hiver chez une de ses sœurs Mme Wilfrid Laporte à Montréal.

DIMANCHE PROCHAIN

Dimanche prochain il y aura journée sociale. Sa Grandeur Mgr Lapointe, évêque Auxiliaire de Son Eminence sera présent.

LE CLUB DE BASE BALL

Le club de Base-Ball va s'organiser bientôt pour la prochaine saison de l'été. Il y aura quelques changements parmi les joueurs et l'administration.

LA RAQUETTE ET LE SKI

La Raquette et le Ski sont les deux premiers sports chez nos jeunes gens de la paroisse. Il paraît qu'avec le ski on exécute de tours de force vraiment prodigieux sur une piste de neige cassée.

MALADE

M. Jos. Levasseur est assez sérieusement malade. C'est un citoyen estimé de tous nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

DIALOGUE

Gilbert: — Bonjour Maurice! As-tu la grande nouvelle du jour? Maurice: — Ma foi non! Quelle est donc cette grande nouvelle? Gilbert: — Les Dames de la Ste-Famille donnent un grand souper le 11 février prochain dans l'Ecole au pied de la Côte Patton.

Maurice: — C'est vraiment la salle qu'il faut pour donner un bon souper. Elle est vaste, propre, bien éclairée et bien chauffée.

Gilbert: — Vas-tu y assister? Maurice: — Certainement j'y serai et avec des amis.

Gilbert: — Je n'en doute pas, il va y avoir certainement foule. Les petits chers électriques passent devant l'école, les gens qui y assisteront n'auront pas grand difficulté à s'y rendre.

Maurice: — C'est beau tout cela mais après la veillée, il va falloir se rendre chez nous à pied je suppose.

Gilbert: — Ne sais-tu pas que les Dames de la Ste-Famille ont toujours bien fait les choses, elles ont eu l'heureuse idée de retenir le service des chars pour transporter les gens dans leur famille. Comme tu vois elles n'avaient rien afin de plaire et d'accommoder le public.

Maurice: — Si tu me dis la vérité, j'ai raison.

Gilbert: — Procure-toi des cartes au plus vite elles s'enlèvent rapidement. Téléphone immédiatement à Mme Georges Lebreux ou à Mme Gélidon Lemieux pour en retirer quelques-unes.

Maurice: — J'ai bien occupé immédiatement.

Gilbert: — Avertis tes amis et viens avec eux.

Maurice: — Je te le promets j'y serai. Aurovoir au 11 février dans la salle de l'Ecole de la Côte Patton.

M. J. C. ROGERS DECEDÉ A OTTAWA

Ottawa, 5. — M. John C. Rogers, ancien écrivain d'Ottawa, autrefois imprimeur du Roi, puis entrepreneur, est mort hier, à Ottawa, à l'âge de 84 ans. Jusqu'à l'âge de 80 ans il mena une vie très active. Le défunt qui appartenait à une famille protestante était converti à la religion catholique il y a quelques années. Sa femme décédée il y a plusieurs années était catholique de même que ses sept enfants. M. Rogers était le fils du Dr Rogers de Québec, qui était autrefois l'un des propriétaires de "Quebec Chronicle".

ASSOCIATION DE SANS TRAVAIL

Ottawa, 5. — Les sans-travail d'Ottawa viennent de se former en association. Le prix d'entrée a été fixé à dix sous.

Saint-Sauveur

APPELS DES POMPIERS

Deux alarmes ont été sonnées hier, dans notre paroisse. La première, de la boîte 127, pour un feu de cheminée chez M. Napoléon Dion, charpentier, No. 268, rue Combourg, mais il n'y eut aucun dommage appréciable.

La deuxième alarme fut donnée de l'avenue 126, pour un commencement d'incendie chez M. Joseph Martin, tanneur, 28, rue Morin. Des pompiers ont été causés par le feu, à cet endroit, pour une cinquantaine de piastres environ.

A LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE LOURDES

Les approbatrices dans la Congrégation des femmes, qui seront reçues dimanche prochain, sont priées de se rendre, ce soir, à 7 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes où il y aura un exercice spécial pour eux.

POUR FEU M. LORENZO PELLETIER

Demi-8, à 7 heures, à l'église paroissiale, une messe de requiem sera chantée pour feu Lorenzo Pelletier. Cette messe est recommandée par son épouse.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de Dame Marie Savard, épouse de M. Joseph-Edouard Bédard, sera chanté demain, à 7 h. 45, à l'église paroissiale.

MARIÉ PROCHAIN

Il y aura un autre concours de Eucharie mardi prochain le 16 février, à la salle St-Pierre, au bénéfice de l'œuvre de Jeunesse de St-Sauveur. Cette soirée de cartes sera sous le patronage du curé de la paroisse, et est organisée par la Garde des Chasseurs de St-Sauveur. Le nombre de prix sera encore de cent. Nul doute que la soirée remportera mardi et mercredi de cette semaine, à la salle St-Pierre, à répétition mardi prochain. Nous remercions de ce Eucharie demain.

Jacques-Cartier

Je défie le "Telegraph" et son propriétaire M. Carrel, de prouver un mot de vérité dans ce qui a été avancé hier me regardant personnellement et la "Canada Hotels Ltd", qui seule avait la priorité à cet égard, de prouver que j'ai été inventé à titre confidentiel.

Dans les privilèges que la Canada Hotels Ltd a retenus pour la construction d'un hôtel, M. Carrel n'y était pas intéressé ni le maître, ni les acheteurs, ni personne autre que moi-même comme représentant et fondé de pouvoirs de la Canada Hotels Ltd, et je défie M. Carrel, M. le Maire et tous les écrivains de me prouver si jamais ni de près, ni de loin, le leur, a demandé un privilège ou une attention spéciale pour obtenir les droits de la Canada Hotels Limited ou pour protéger les droits acquis.

Malheureusement, la jalousie, l'ambition et les soupçons québécois veulent non seulement bannir un projet des plus intéressants pour la ville, mais semblent vouloir attaquer la réputation de ceux qui veulent et ont à cœur le développement de notre ville.

En parlant d'attentes, mais aujourd'hui, pour ma satisfaction personnelle et pour la confiance que mes amis m'ont toujours donnée, je suis prêt à déposer un montant de \$1000.00 au profit des pauvres de Québec, si le "Telegraph" est capable de prouver que je suis personnellement intéressé directement ou indirectement en ce qui concerne quelle manière, dans le prétendu vol qu'il a publié hier.

Put ou or shut up, M. Carrel!

Il y a une limite à vouloir tenir des réputations et essayer de briser des énergies, qui veulent réellement le progrès et le développement de Québec. Il ne faut pas oublier, M. Carrel, que moi aussi, j'ai été pour le développement de notre ville, et que j'ai été pour notre bien-être, et que j'ai été pour notre honneur, et que j'ai été pour notre gloire, et que j'ai été pour notre prospérité, et que j'ai été pour notre bonheur, et que j'ai été pour notre paix, et que j'ai été pour notre joie, et que j'ai été pour notre santé, et que j'ai été pour notre vie, et que j'ai été pour notre avenir.

Je suis sûr que tous gardent un agréable souvenir de cette petite veillée récréative.

ASSISTANT

"Pour la pose de nouveaux rails" Le Pacifique Canadien vient de placer des commandes pour 300 millions de rails destinés au renouvellement des vieux rails sur certaines sections des lignes de l'est du Canada. La Alaska Steel Corporation du Sault Ste-Marie, de vra pour sa part en fabriquer 230 millions de 100 lbs, qui seront employés au parachèvement de la voie double entre Fort-William et Winnipeg et pour le renouvellement de quelques milles entre Trois-Rivières et Québec. La British Empire Steel a reçu une commande pour 20 millions de rails de 85 livres destinés aux lignes de la compagnie dans le Maine.

LES RAILS DU C. P. R.

"Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL."

Deux amis

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Maizerets

DECES

Ce matin est décédé à l'âge de deux ans et 6 mois Marguerite enfant de Jules Vallancourt, 27 rue Nautilus. Nos sympathies.

HEURE-SAINTE

Une heure solennelle d'adoration aura lieu ce soir à 7 heures. Tous les paroissiens sont invités à y assister.

LE PROMESSE DU S. COEUR

"Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon cœur, où il n'est jamais effacé."

Le divin Cœur accordera à ceux qui commueront les premiers vendredis, neuf mois de suite, la grâce de la pénitence finale; il se rendra leur asile assuré à cette heure dernière.

—Blanch Marg-Marie—

COMMUNICATION

Je viens de lire dans le "Quebec Daily Telegraph" de lundi, le 2 février, un article faisant croire au public à un grand scandale au sujet du Marché Montcalm pour l'érection d'un hôtel.

J'ai été et je suis encore le seul représentant officiel de la "Canada Hotels Limited" dans cette transaction avec la Ville qui a annulé la résolution passée en faveur de la compagnie que je représente, pour la vente de ce terrain à \$50,000.00, à la condition expresse que la Cie dépense \$1,000,000.00 en construction sur ce terrain.

L'article du "Quebec Daily Telegraph" me vint directement et publiquement à tout raison, de croire que c'est moi qui serais le voleur du montant de \$500,000.00.

J'aurais l'avantage, je l'espère, de rendre témoignage, sous serment, à M. Carrel réussit à avoir l'enquête royale que je demande avec lui et qu'on doit avoir, et le public sera alors à même de juger tout le ridicule qu'une certaine presse a jeté sur la Ville de Québec dernièrement et j'estime qu'il est grandement temps que ces MM. Carrel et cette campagne malicieuse insinuante contre nos meilleurs citoyens.

Je défie le "Telegraph" et son propriétaire M. Carrel, de prouver un mot de vérité dans ce qui a été avancé hier me regardant personnellement et la "Canada Hotels Ltd", qui seule avait la priorité à cet égard, de prouver que j'ai été inventé à titre confidentiel.

Dans les privilèges que la Canada Hotels Ltd a retenus pour la construction d'un hôtel, M. Carrel n'y était pas intéressé ni le maître, ni les acheteurs, ni personne autre que moi-même comme représentant et fondé de pouvoirs de la Canada Hotels Ltd, et je défie M. Carrel, M. le Maire et tous les écrivains de me prouver si jamais ni de près, ni de loin, le leur, a demandé un privilège ou une attention spéciale pour obtenir les droits de la Canada Hotels Limited ou pour protéger les droits acquis.

Malheureusement, la jalousie, l'ambition et les soupçons québécois veulent non seulement bannir un projet des plus intéressants pour la ville, mais semblent vouloir attaquer la réputation de ceux qui veulent et ont à cœur le développement de notre ville.

En parlant d'attentes, mais aujourd'hui, pour ma satisfaction personnelle et pour la confiance que mes amis m'ont toujours donnée, je suis prêt à déposer un montant de \$1000.00 au profit des pauvres de Québec, si le "Telegraph" est capable de prouver que je suis personnellement intéressé directement ou indirectement en ce qui concerne quelle manière, dans le prétendu vol qu'il a publié hier.

Put ou or shut up, M. Carrel!

Il y a une limite à vouloir tenir des réputations et essayer de briser des énergies, qui veulent réellement le progrès et le développement de Québec. Il ne faut pas oublier, M. Carrel, que moi aussi, j'ai été pour le développement de notre ville, et que j'ai été pour notre bien-être, et que j'ai été pour notre honneur, et que j'ai été pour notre gloire, et que j'ai été pour notre prospérité, et que j'ai été pour notre bonheur, et que j'ai été pour notre paix, et que j'ai été pour notre joie, et que j'ai été pour notre santé, et que j'ai été pour notre vie, et que j'ai été pour notre avenir.

Je suis sûr que tous gardent un agréable souvenir de cette petite veillée récréative.

ASSISTANT

"Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL."

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Où vas-tu? Chez l'épicier chercher du bon beurre LAVAL.

Son Arôme Exquis

recommande le Thé

"SALAM" 10007

Sa fraîcheur et sa pureté font les délices de tout gourmet de bon thé. Essayez-le!

Courriers de la Province

PLESSISVILLE

STATISTIQUES Plessisville, Még. 3. — Nous avons enregistré en 1922, 135 mariages, 82 naissances et 15 décès.

ÉLECTIONS MUNICIPALES M. A. U. Simonneau a été réélu par un mandat de 27 voix et M. J. A. Gagnon par un mandat de 27 voix.

Trois nouveaux conseillers sont entrés au conseil de ville; ce sont MM. Elph. Savoie, Alfred Mathieu et Lorenzo Rousseau.

CHANGEMENTS M. Amédée Fillion, agronome de notre district, nous a quittés pour aller s'établir à Maniwaki, H. C. No. 2.

Le 23 Janv. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 Janv. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 Janv. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 Janv. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 Janv. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 28 Janv. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 Janv. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 30 Janv. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 31 Janv. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 1er Fév. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 2er Fév. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 3er Fév. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 4er Fév. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 5er Fév. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 6er Fév. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 7er Fév. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 8er Fév. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 9er Fév. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 10er Fév. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.

Le 11er Fév. Marie-Claire-Adrienne, enfant de M. et Mme Edmond Lachance, Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Baudette, oncle et tante de l'enfant.



On s'organise

La Fédération Nationale catholique de France, actuellement en formation pour résister à la Franco-Maçonnerie et à la marche communiste vient de publier à titre documentaire un petit fascicule intéressant sur ce qu'est la Révolution par le communisme, ce qu'elle a été en Russie et ce qu'elle se prépare à faire en France.

Au chapitre des ouvriers on y voit des choses également intéressantes sur ce que les travailleurs ont gagné, soit: l'esclavage à l'usine, la misère dans les villes.

"On a abouti à ce paradoxe: que dans une révolution commencée pour le prolétariat, c'est le prolétariat qui compte le plus de victimes."

"La fameuse dictature du prolétariat est en réalité la simple dictature du parti communiste; un ouvrier y participe non point en sa qualité d'ouvrier, mais pour autant qu'il est bolchévique."

La Fédération continue ainsi pendant 48 pages à montrer les effets désastreux du communisme pour toutes les classes de la société et pour le pays tout entier.

Le communisme fait de la propagande, il veut s'emparer du monde. Pour le moment, la ruine russe est trop évidente pour qu'il ait chance de réussir; mais demain? Hier, à Paris même il a fait trembler la France, l'horreur qu'il a provoquée a compromis sa cause détestable. Les Catholiques s'organisent pour la résistance et pour la conquête de leurs droits.

Le devoir est d'organiser sur tous les terrains et ne pas oublier celui du syndicat. Ils y travaillent certainement depuis un certain temps et remportent des succès.

La tâche est d'autant plus lourde, cependant, que la France depuis la guerre a reçu des millions d'étrangers, qui sont pour un bon nombre de adeptes gagnés à l'avance à la folie communiste.

Thomas POULIN.

feront de même cette semaine. De Boston, on apprend encore qu'une grève va probablement être déclarée dans d'autres usines. On croit que l'extension de conflit attendra les villes de Fall-River et de New-Bed

SPECIAUX FIN-DE-SEMAINE CHEZ PAQUET

CHAP. AUX DE DEUIL IMPORTES POUR DAMES



Forme bonnet pour demoiselles, en soie Taffetas, avec rebord en soie plissée et garnie de perles. Spécial **\$8.50**

Forme toque, en étamine de soie, rebord en crêpe blanc, garnie avec perles et pleureuse. Spécial **\$16.00**

Forme bonnet pour dames, en étamine de soie, avec bande en taffetas plissé, rebord en crêpe blanc et pleureuse. Spécial **\$18.00**

Forme toque, en soie taffetas, garnie avec rosettes, ornements et pleureuse. Spécial **\$25.00**

Forme toque, en soie taffetas, garnie de perles. Spécial **\$1.00**

Forme Napoléon en soie taffetas garnie avec galon de soie et ornements. Spécial **\$7.00**



COMPLETS POUR MESSIEURS FAITS SUR MESURE \$26.00

Nous maintiendrons jusqu'au 14 Février inclusivement notre offre de complets faits sur mesure pour Messieurs.

Vous pouvez choisir parmi nos tweeds de fantaisie en gris moyen ou gris foncé, ou cheviot bleu marine, donner votre mesure, et nous vous confectionnerons un complet des plus fashionables, avec notre Garantie de satisfaction ou argent remis, pour la modique somme **\$26.00** de

Nulle part ailleurs vous ne pourrez trouver pareille valeur à aussi bas prix.

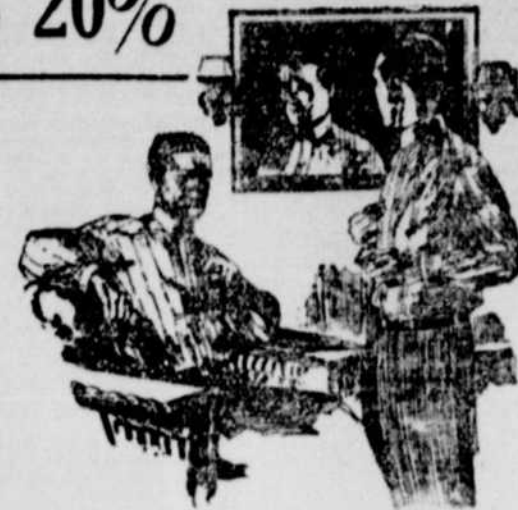
SPECIAUX AU RAYON DE LA MERCERIE CHANDAILS MOINS 20%

Si vous avez besoin d'un chandail de bonne qualité, sans manches, genre Pull Over ou avec boutons, toutes les grandeurs de 34 à 42 mais non dans chaque ligne, venez et choisissez à nos prix déjà très bas de **\$1.25 à \$7.50.** MONS **20%**

15 douzaines de chemises de négligé, avec poignets de négligé, très amples et confortables. Pointures 14 à 16. TRES SPECIAL **.89**

Gants de laine, couleurs et pointures assorties. Régulier 75c et 1.00. SPECIAL **.49**

Régulier \$1.25 et \$2.00. Spécial **.69**
Gants de laine, qualité plus pesante, couleurs et pointures assorties. Rég. \$2.00 à \$3.50. SPECIAL **\$1.19**



25 douzaines de sous-vêtements en laine unie ou par côtes, grandeurs désassorties. Réguliers \$1.39 et \$1.75. Prix très spécial, pour les écouler, le morceau **.89**

SOUS-VETEMENTS POUR DAMES A TRES BAS PRIX

Camisoles de coton, pesanteur d'été, sans manches, pour dames et demoiselles. Très spécial **.19**

Camisoles "Penman's Preferred" manches longues ou courtes, grandeurs 26 à 44. Valeur régulière de \$1.75. Très spécial **\$1.29**

Camisoles en laine, et laine et soie, manches longues ou courtes, et sans manches ou opérés, toutes les pesanteurs, toutes les grandeurs. Prix **.70, .80, .98, \$1.19 et \$1.50**

Pantalons bouffants en ouaté gris-pâle ou foncé, qualité pesante. Spé. **.79**

Pantalons bouffants en ouaté gris, marque Evangeline, pesants et soyaux pour dames. Spécial **.70**

Tabliers pour garde-malade, très amples avec bavettes, en coton de très bonne qualité. Prix **\$1.10 et \$1.19**

Chemises de nuit en flanelle blanche, manches courtes. Prix **1.10 et 1.19**

Chemises de nuit en nanouk, garnies de dentelle et broderie, modèles charmants, manches courtes. Très spécial **.89**

Trousseaux de mariées, en fine lingerie blanche, garnies de dentelle et ruban. Prix **\$7.50, \$9.50, \$11.50 et \$12.50**

Jupons en satine de taffetas, en noir et en couleurs, large frison plissé accourci. Prix **.98 et \$1.10**



CORSETS

25 doz de corsets en coutil élastiques sur les côtes, grand en satin uni ou broché, marque de bonne qualité en rose et deurs 20 à 33. Régulier \$1.49. Spécial **\$1.49**

27 doz de corsets en coutil très fort, rose et blanc, buste bas, avec élastique et renfort en élastique. Rég. \$3.00 et \$3.50. Spécial **\$1.79**

23 doz de corsets en coutil broché, en rose, buste bas ou moyen, avec ou sans élastique. Rég. \$2.00 et \$2.50. Spécial **\$2.98**

20 doz de corsets en soie, buste bas, avec élastique et broché, avec supports double renfort en élastique. Rég. \$5.00 et \$5.50. Spécial **\$2.98**

15 doz de corsets de luxe, \$6.00. Spécial **\$2.98**

ECHARPES ET GANTS POUR DAMES A DES PRIX ETONNANTS

Echarpes en laine broyée pour dames, en blanc, gris, castor, Oxford, Brun, vieux-rose et Alice, Rég. \$1.50. PRIX D'ECOLEMENT **.98**

Foulards en soie pour dames, couleurs assorties. Régulier \$1.50. PRIX D'ECOLEMENT **.98**

Gants en laine broyée pour dames, toutes les pointures, en gris, castor, noir, Lait. TRES SPECIAL **.49**

Gants en laine broyée pour dames, qualité pesante, en blanc, noir, gris, mode. Lovatt, brun. TRES SPECIAL **.49**

Gants de suède noir pour dames, deux boutons pression, dans les pointures 5 1-2, 3 3-4, 6, 6 1-2, 6 3-4 seulement.

Ce sont des marchandises parfaites, mais noir mat. Rég. \$1.95 à \$2.50. Prix ridicule, la paire **.29**

BOTTINES DE TRAVAIL LEGERES MAIS FORTES SAMEDI \$1.69



Echantillons de bottines de travail, en vachette noir et brun, et dongola et Box Kip noir, formes diverses, semelles en cuir solide à la cheville ou cousues au McKay. Pointures pour hommes. Ce sont des valeurs régulières de \$3.00, \$3.50 et \$4.00. **\$1.59**
Notre prix exceptionnel, samedi ...

TEL. 2-6900

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

TEL. 2-6900

JUPES DE DAMES TRES SPECIAL \$2.75



100 jupes de dames, en crêpe de laine de diverses nuances. Grandeurs 25 à 29. Valeur régulière de \$3.50. TRES SPECIAL SAMEDI **\$2.75**

NOUVEAUTES DU PRINTEMPS

Les Robes, Manteaux, Costumes, dans ce qu'il y a de plus nouveau pour le Printemps ont déjà fait leur apparition dans nos divers étalages.

Tous les jours nous recevons des styles nouveaux, en Robes de flanelle Kasha dans les teintes les plus riches, unies ou quadrillées. Les styles sont superbes et nous avons un bon choix de grandeurs.

Nos prix sont des plus modérés pour ces marchandises dernier cri, et nous vous invitons à les venir voir.

ROSES ARTIFICIELLES NOUVELLEMENT RECUES 4 cts

Roses créées, montées sur tige, avec feuillage, couleurs: Thé, rose, rouge. Valeurs de 10c et 12c. NOTRE PRIX SPECIAL **.04**

Aussi, magnifiques feuilles de fougères stérilisées. Valeur de 12c. Spécial, la feuille **.06**

Les mêmes fougères montées sur pied. Valeur 20c. Spécial **.24**



LE NOUVEL ONDULEUR "WEST ELECTRIC" POUR CHEVEUX COURTS

N'oubliez pas de visiter la démonstration du nouvel Onduleur "West Electric" pour cheveux courts.

Au rayon des Bijoux, Plancher principal.



LE SOLDE DE NOS CHAPEAUX MOUS POUR MESSIEURS \$1.98

Nous avons décidé d'écouler ce qu'il nous reste de Chapeaux pour Messieurs, en Peu-che et Poil de chameau, doublure en satin, en gris-perle, acier et beige, style fashionable, au prix extraordinairement bas. **\$1.98**
Tant qu'il y en aura, Samedi

Comme la quantité est limitée nous ne pouvons que conseiller aux intéressés de venir de bonne heure.

ANNONCES CLASSIFIEES



RADIO LE CIRCUIT "ROBERTS"

ORIGINE ET DEVELOPPEMENTS

Le circuit "Roberts" ne contient rien d'absolument nouveau. Il est simplement l'évolution des anciens circuits et une heureuse adaptation des principes connus.

Restait encore à empêcher la lampe de tomber en oscillation au point de résonance. Le professeur Hazet ne s'est pas résolu ce problème.

Le principe de la neutralisation est appliqué au Roberts quoiqu'une façon différente de celle du Neutrodyne.

(à suivre)

RESERVEZ UN EXEMPLAIRE

La revue "L'Apôtre" publiera dans son numéro de février la série d'articles parus dans l'Action Catholique sur le circuit "Roberts".

Outre l'article de Radio paraissant tous les mois, l'Apôtre publie sur divers sujets une littérature très intéressante et hautement recommandable.

Prix de l'abonnement : \$2.00 par année.

Le Directeur de l'Apôtre 103 rue Ste-Anne, Québec.

Veillez trouver sous pli 25 sous et m'expédier le numéro de février de votre Revue, contenant le circuit "Roberts".

Nom Adresse

RADIO DEFOREST

Tous les accessoires pour Radio aux plus bas prix 320 rue St-Joseph

Bulletin de réception de la veille

N. B. — Le bulletin ci-contre indique la réception moyenne du Radio dans la ville de Québec.

L'AVOIE

RADIO SUR LEQUEL ON PEUT COMPTER 173, Rue Du Pont, Québec.

NOUVEAU CONSTABLE St-Eugène, Drummond, 31.— M. Hormidas Boisbeau a été nommé constable pour maintenir l'ordre à l'intérieur et à l'extérieur de l'église pendant les offices religieux.

ASTON JUNCTION NOTES Aston Junction, 2.— De passage en notre village, pour aller à L. L'orier, de St-Gregoire, M. Le Perle, voyageur de commerce, de Montréal.

Mariages Ces jours derniers, a été béni en l'église paroissiale par M. l'abbé Adélaïde Desmarais le mariage de M. J.-A. Rhodier, de St-Majorique, à Mlle Exilda Houdeau, institutrice.

Mardi, le 29 janvier, a huit heures et trente a été béni en l'église paroissiale, par M. l'abbé Adélaïde Desmarais, le mariage de M. Alexandre Fafard, fils de M. et Mme Ovide Fafard, à Mlle Alice Roudeau, fille de M. et Mme Joseph Roudeau.

PAIX FAMILIALE Ménagères qui voulez la paix du foyer, sachez que vous pouvez l'obtenir sûrement en servant toujours, sur votre table, le fameux beurre CITADELLE.

LETTRE M. et Mme Hormidas Vanasse sont de retour des Etats-Unis. — M. Emilia Goutin est de retour d'un voyage à Montréal.

LES ENFANTS ENFANTS ENFANTS En vente au Secrétaire des Oeuvres, 103 rue Ste-Anne, Québec, Casier, 126, aux conditions suivantes:

ON DEMANDE

INSTITUTEUR DEMANDE — Municipalité de St-Facot à besoit d'une institutrice diplômée élémentaire pour finir l'année à l'école du village.

ELEVES DEMANDES — Jeunes amateurs de la musique, venez au studio Montreuil. Venez y apprendre le violon.

MENAGERE — On demande dans un presbytère de préférence un couple ayant aptitude suffisante pour la tenue d'un presbytère de campagne.

VENDEURS DEMANDES âgés de 20 ans et plus, actifs, capables de vendre une spécialité nécessaire dans chaque maison.

AGENTS

VENDEURS DEMANDES âgés de 20 ans et plus, actifs, capables de vendre une spécialité nécessaire dans chaque maison.

A LOUER

LOGEMENT — Beau grand logement de 12 chambres, chambre de bain complète, pouvant servir de maison de pension, situé dans quartier d'affaires.

Bureaux à louer

ST-PAUL, No 203: — Bureaux à louer, dans l'édifice Lachance, éclairés, bonne ventilation, ascenseurs à passagers et à bagages.

AVIS

Le Canadien National désire porter à la connaissance de son public en général que depuis le 1er février le bureau des billets de la Haute-Ville, rue Dalhousie, a été transféré dans l'immeuble Québec Power, rue St-Joseph.

\$15,000 EN PRIX

1er prix: L'auto d'un millionnaire, \$11,500.00. 2me prix: \$2,000.00 en argent. 3me prix: \$1,000.00 en argent.

PRIX MONTYON

Le R. P. Pierre Duchesnois vient de se voir attribuer par l'Académie Française le prix Montyon pour son bel ouvrage "Aux Glaces Polaires", récents édifiants des missions de l'Ouest Canadien.

ALBUMS ET CARTES-POSTALES

Le Secrétaire des Oeuvres vient de recevoir les nouveautés suivantes: La bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus; sa biographie.

FEUILLETS DE PIETE

Magnifiques feuillets de 4 pages, illustrés, avec encadrement de couleur, à cinquante sous le cent, franco.

TROIS APOTRES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Selon toute apparence les huit martyrs français canadiens seront célébrés en 1925. D'ici on publie à Rome, les biographies italiennes qui seront distribuées lors de la béatification.

NOUVELLE METHODE

L'Anglais enseigné par la poste, succès garanti par écrit, en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à S. A. P. Fortier, St-Ubalde, Co. Portneuf.

TARIF

CENTIM DU MOT: Pas moins de 25 centimes par insertion, à insertions consécutives pour le prix de quatre.

NAISSANCE, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECEAS, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRANDS MESSAGES, RECONNAISSANCES, REMERCIEMENTS, 50 centimes par insertion suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel 1 centime.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEILLEUR seront reçues jusqu'à 10 heures a. m. POUR LE SAMEDI jusqu'à 8 heures a. m.

A QUEREZ: — Les annonces donner vos adresses au même taux qu'au bureau: J.-E. GIGUERE, tabaciste, 253 rue St-Joseph, Québec, Tél. 4764.

DEPARTAMENT DES PETITES ANNONCES DE L'ACTION CATHOLIQUE. — TELEPHONE 8709.

DIVERS

L'ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE Des méthodes tout à fait nouvelles. Leçons soigneusement préparées donnant la prononciation juste basée sur 14 ans d'expérience dans l'enseignement.

DYSPEPSIE NERVEUSE

Le Gastrique obtient son succès en supprimant la cause de la dyspepsie nerveuse. Par son composé, il favorise la digestion, absorbe les gaz et calme le système nerveux.

SOUSSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées et entourees "SOUSSIONS" seront reçues par Monsieur l'Arch. P. Q. le 6 et 7 avant le 15 février prochain à midi.

MANCHESTER ET LOWELL

Quotidien. Dép Québec Gare Palais 3.00 p.m. Arr. Sherbrooke 8.10 p.m. Arr. Manchester 8.47 a.m. Arr. Lowell 9.41 a.m. Arr. Boston 7.30 a.m.

QUEBEC BOSTON

Quotidien. Dép Québec Gare Palais 3.00 p.m. Arr. Sherbrooke 8.10 p.m. Arr. Portland 8.20 p.m. Service de wagon-restaurant sur tous les trains.

UN LIVRE ETONNANT LE HOCKEY AU SEMINAIRE

C'est ainsi que la presse est unanime à qualifier la brochure "Le Diable est aux Vaches et Vie de Jeunesse de Johnny Cassepiette", qui vient d'être mise en librairie.

DE BONS LIVRES

Nous venons de recevoir les livres suivants: "La Montée vers les Mmes", par Bergeron; 75 sous franco.

LES ENTREES AUX CONCOURS DE DIMANCHE

M. E. Des Ballets, directeur des Sports au Château Frontenac, a reçu les entrées suivantes du Club Loyola, pour le concours de saut en skis, dimanche prochain, pour le championnat de la Ville et la coupe du Château Frontenac.

LE VICTORIA ET LES SONS ICI, CE SOIR

Une autre joute de grande importance pour le Sons of Ireland, et qui devrait offrir aux amateurs l'un des meilleurs spectacles de la saison, aura lieu, ce soir, à l'Arena, alors que le Victoria, de Montréal, et le Sons of Ireland se rencontreront.

A VENDRE

A VENDRE — On trouvera au comptoir de "L'Action Catholique" blancs de baux à \$1.50 le cent, cinq sous l'unité et des affiches de maisons à louer et autres à 40 sous la douzaine; cinq sous l'unité.

MAGASIN GENERAL A VEDRE

ABANDON DES AFFAIRES: Maison et Magasin 25 x 32 pds — 2 étages. Bien finis. Stock au-dessus de \$2,000.00.

CONDITIONS: Métier comptant, balance à termes faciles. Propriété située dans un village ou bon centre et associée sur la balance. Ecrire pour plus de détails.

POISSONS SALES A VENDRE: Harengs \$8.00 le baril. Harengs \$1.00 le demi baril. Sardines \$8.00 le baril. Sardines \$1.00 le demi baril.

OFFRE EXCEPTIONNELLE POUR 3 JOURS SEULEMENT

Big Six Roadster touring en très bon condition. Spécial six roadster touring, mécanique excellente, tout très bon ordre.

Le magasin de Prélat de Québec. 81 rue du Pont. J.-A. DULAC, prop.

PRELARTS

OCASION spéciale pour les gens de la campagne. Réduction de 20% sur tous nos prélat.

QUEBEC CENTRAL

SERVICE DIRECT DE WAGONS LITS ET VOITURES DE PREMIERE

QUEBEC-BOSTON

Quotidien. Dép Québec Gare Palais 3.00 p.m. Arr. Sherbrooke 8.10 p.m. Arr. Manchester 8.47 a.m. Arr. Lowell 9.41 a.m. Arr. Boston 7.30 a.m.

LE HOCKEY AU SEMINAIRE

Deux joutes captivantes hier à l'Arena. Les Rétoriciens ont défait les Mathématiciens par le score de 2 à 1, et les Philosophes ont battu les Montagnais par 2 à 0.

DRUMMONDVILLE

Drummondville, 4.— M. Georges Courchesne, marchand de pianos et musique, est maintenant déménagé dans son nouveau magasin à trois étages, en face de l'Hôtel Ste-Croix.

PAIX FAMILIALE

Ménagères qui voulez la paix du foyer, sachez que vous pouvez l'obtenir sûrement en servant toujours, sur votre table, le fameux beurre CITADELLE.

POUR LA VISITE PASTORALE

Un feuillet de 4 pages avec encadrement rouge, contenant toutes les prières du sacrement de Confirmation.

LES ENFANTS ENFANTS ENFANTS

Lorsque les enfants veulent se présenter à M. Allmand pour le saut en arrivant à l'œuvre, le saut Directeur leur rendait souvent leur salut par ces mots: "Jouez bien, allez bien jouer!"

LES ENTREES AUX CONCOURS DE DIMANCHE

M. E. Des Ballets, directeur des Sports au Château Frontenac, a reçu les entrées suivantes du Club Loyola, pour le concours de saut en skis, dimanche prochain, pour le championnat de la Ville et la coupe du Château Frontenac.

LE VICTORIA ET LES SONS ICI, CE SOIR

Une autre joute de grande importance pour le Sons of Ireland, et qui devrait offrir aux amateurs l'un des meilleurs spectacles de la saison, aura lieu, ce soir, à l'Arena, alors que le Victoria, de Montréal, et le Sons of Ireland se rencontreront.

NOUVELLE VICTOIRE

Le St-Ursule a battu le club Jos Lemieux par un score de 5 à 2, le St-Ursule signifiant les joueurs suivants: B. Emond, buts; L. Deschênes, défense; L.-P. Gaymondie, ailé droite; L. Savard, centre. Substituts: A. Gauthier, L. Gauthier, A. Bédard.

NELSON SAUTE 240 PIEDS

Revelstoke, C. A., 6. — Les centaines d'amateurs de sports d'hiver qui sont venus, de toutes parts, assister aux fêtes du grand carnaval annuel, mercredi, ont été témoins du plus sensationnel exploit dont fassent mention les annales du ski, tant amateur que professionnel.

"AU CARNAVAL D'HIVER DE REVELSTOKE"

Le carnaval des sports d'hiver de Revelstoke s'est ouvert avec la plus épaisse couche de neige dont la Colombie-Britannique a été témoin depuis 1910.

LEGARE VS JOS. E. LEMIEUX

Samedi le 7 février à 4 heures de l'après-midi le légare Jos. E. Lemieux dans une joute qui paraît être très intéressante.

DRUMMONDVILLE

Drummondville, 4.— M. Georges Courchesne, marchand de pianos et musique, est maintenant déménagé dans son nouveau magasin à trois étages, en face de l'Hôtel Ste-Croix.

PAIX FAMILIALE

Ménagères qui voulez la paix du foyer, sachez que vous pouvez l'obtenir sûrement en servant toujours, sur votre table, le fameux beurre CITADELLE.

POUR LA VISITE PASTORALE

Un feuillet de 4 pages avec encadrement rouge, contenant toutes les prières du sacrement de Confirmation.

LES ENFANTS ENFANTS ENFANTS

Lorsque les enfants veulent se présenter à M. Allmand pour le saut en arrivant à l'œuvre, le saut Directeur leur rendait souvent leur salut par ces mots: "Jouez bien, allez bien jouer!"

CALENDRIER

Samedi, 7 février 1925. SAINT ROMUALD, abbé. Lorsque je suis charitable, c'est Jésus seul qui agit en moi; plus je suis unie à Lui plus aussi j'aime le prochain...

Bulletin météorologique. NEIGE

AU LAC EDOUARD

Dopis mardi dernier les Soeurs Grises ne font plus parti du personnel du Sanatorium de Lac-Edouard.

CONFERENCE DU JUGE RIVARD AU PROFIT DE LA BASILIQUE

C'est jeudi 12 février que sera donnée, à la Salle des Promotions de l'Université Laval, la quatrième conférence au profit de la Basilique. L'hon. M. Adolphe Rivard, juge de la Cour d'Appel, a bien voulu se charger de cette conférence...

La partie musicale de cette soirée littéraire sera aussi de la plus haute distinction et du meilleur goût. Des artistes de renom de Québec, que nous aurons plaisir à toujours entendre applaudir...

Nos lecteurs savent que les cartes d'une piastre, vendues depuis longtemps, donnent droit d'entrée à toutes les conférences au profit de la Basilique. De plus, chaque soir de conférence, des cartes d'admission se vendent à la porte de la Salle des Promotions au prix de 50 sous.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Une séance générale de la Chambre de Commerce aura lieu, lundi soir afin de permettre aux hommes d'affaires de cette ville de faire leur opinion sur les difficultés municipales présentes. Il est question de demander à la Chambre de Commerce d'insister auprès du gouvernement pour obtenir une enquête royale en rapport avec le dernier référendum et l'administration générale de la ville.

A SAINT-ROCH

Les citoyens dévoués qui ont fait partie des équipes chargées de prélever et on sait avec quel succès, les souscriptions pour le parachèvement de l'église, sont priés de se réunir au presbytère après la grande messe dimanche prochain.

DECES DE Mme NAP. LAVOIE

La famille de M. Napoléon Lavoie a été ébranlée par la mort de Mme Napoléon Lavoie, née Elmire Morin, décédée hier soir après une longue maladie. Elle était âgée de 63 ans et huit mois.

FEU M. PH. FRECHETTE

St-Nicolas, 6. — La paroisse de St-Nicolas vient de perdre l'un de ses meilleurs citoyens dans la personne de M. Philéas Fréchette, décédé hier. M. Fréchette était un cultivateur modeste, dont l'attachement au sol doit être un exemple pour tous les agriculteurs...

COURRIERS DES 'MIETTES'

Ci-joint cinquante sous (50) que je vous envoie pour vos MIETTES, c'est un remerciement pour faveur obtenue. Merci.

Un vieil abonné et lecteur assidu. Pour avoir obtenu la guérison prompte de mon mari, je vous envoie une MIETTE d'une piastre que j'avais promise en reconnaissance. Une abonée de la ville.

TOUTES LES CAUSES SONT AJOURNEES A VENDREDI PROCHAIN

A la suite des procédures sur le bref de prohibition pris hier par Me Antoine Rivard, procureur de Me Hearn pour faire annuler les procédures dans l'affaire de la saisie de Me Hearn de Saint-Sulpice, l'enquête préliminaire dans la cause des quatre inculpés Hearn, Brien, Symons et Bisalillon, a été ajournée par le juge Choquette à vendredi prochain, le 13 février. Les causes de Dufresne et de Perreault ont aussi été appelées et fixées de consentement mutuel au 1er avril.

Le juge Choquette n'est monté sur le Banc qu'après les procédures sur le bref de prohibition, vers 11 heures 20.

Le juge Choquette fit appeler les causes l'une après l'autre, celle de Hearn étant appelée la première.

"Je comprends, dit le juge, que le défendeur n'a pas de témoins à faire entendre."

Nous reprit Me Antoine Rivard, mais je dois faire observer à la cour qu'il y a un bref de prohibition qui a été pris et plaidé ce matin devant la cour supérieure. Le jugement doit être rendu demain, et je demanderais que la cause soit ajournée en conséquence. On discute la durée de l'ajournement.

Me Rivard exprimant l'opinion qu'un ajournement de dix jours ne serait pas suffisant, vu qu'il est peu probable que le juge soit en mesure de rendre son jugement demain sur le bref de prohibition.

Me Cannon dit qu'il a demandé au juge de hâter le plus possible sa décision, vu qu'on en est rendu au dernier stade de la procédure dans cette enquête, et que le jugement devrait être donné demain.

La cause est alors continuée au 7, pour le moment.

Me Cannon et Symons fut ensuite appelée. Me Bercovitch informa la cour qu'en apprenant la demande d'un bref de prohibition, il avait avisé son client de ne pas se rendre à Québec aujourd'hui avec ses témoins, convaincu que l'enquête serait ajournée. Il a des témoins à faire entendre, mais comme il doit s'absenter à New York, il demande la remise de la cause à la fin de la semaine.

Me Cannon intervient. Je crois, dit-il, qu'il serait préférable de procéder demain. J'ai, moi aussi, des empêchements. La session fédérale vient de commencer. Je suis dépendant à la disposition de la Cour.

De son côté, M. le juge Choquette dit qu'il est à la disposition des deux avocats. Mais, ajoute le magistrat, je crois que les défendeurs devraient être présents à la Cour pour les ajournements.

Il ont tous signifié leur consentement, dit Me Cannon.

Les causes de Hearn et Symons sont alors fixées toutes deux à vendredi prochain, le 13.

Dans la cause de Brien, Me Albert Thibierge, C. R., demande l'ajournement à la même date.

Puis, vient la cause de Bisalillon. M. Monty se leva et déclare: Je n'ai pas de témoins à faire entendre et je déclare que mon client opte pour un procès sommaire. Je suis prêt à procéder quand le procureur de la Couronne m'en avisera.

Me Cannon déclare qu'il ne peut donner pour le moment aucune déclaration. Je demande à mon savant ami, dit-il, de faire son application par écrit, afin qu'elle soit soumise au Procureur-Général qui en décidera.

Me Monty consent, et outre les causes sont ensuite ajournées au 13.

Me Thibierge: "Y a-t-il un jugement de rendu dans cette cause? Je le crois que mon confrère opte avant le temps."

C'est une simple application, remarque le juge Choquette et nous allons entendre la Couronne.

UN BREF DE PROHIBITION

Ce matin, M. Antoine Rivard a présenté en Cour de Pratique une requête pour son client, M. Georges Hearn, de Montréal, inculpé de conspiration contre nos deux Gouvernements, composés de Dufresne et Rivard. Il a sollicité un bref de prohibition contre M. le juge Choquette, mettant en cause le Procureur-Général.

M. Rivard raconte que Monsieur Hearn a été arrêté à Montréal qu'il y est domicilié et que son enquête a lieu avec des copies de journaux. Il évoque l'ajournement du 29 janvier, fixé lors de la présentation de l'accusé; ses objections, à la juridiction du tribunal; le préjudice incalculable qu'on aurait imposé à Hearn et les entraves alléguées qui auraient eu pour théâtre la Métropole.

Et, M. Rivard a conclu à l'émission d'un bref de prohibition qui somme le magistrat de discontinuer les procédures. Le requérant allègue qu'il doit établir que le bref est dirigé contre une puissance judiciaire; qu'il y ait excès de juridiction et que le dit bref était sa seule planche légale. Il cite les articles 277, 284, 279, 283, 665 et 666 du Code Criminel ainsi que les articles 1093 et 1293 du Code de Procédure Civile, cela avec un beau cortège d'arrêts.

M. Lucien Cannon glisse sur le premier point qui est évident et invoque les articles 277, 283, 668, et 684 du Code Criminel. Il conclut que le recours actuel n'est point légal, M. Rivard pouvant disposer du remède consigné dans l'article 665, de l'appel et de l'habes corpus.

L'express de Berlin Cologne a tamponné, en gare de Herne (Westphalie), un train de voyageurs, dont les derniers wagons ont été démolis. Le nombre des morts dépasse la vingtaine.



M. Jos. MORIN, cultivateur, qui vient d'être élu maire de St-Joseph de Kamouraska.

LA SOCIÉTÉ DU TERROIR

C'est ce soir, à 8 h. 15, dans la salle du Recorder, à l'Hôtel-de-Ville, que la Société des Arts, Sciences et Lettres donnera sa conférence-concert. Le confondateur de la circonstance sera M. Almé Plamondon, secrétaire de la Société des Auteurs Canadiens, section de Québec qui a pris pour titre de son travail, "On plante le décor"; c'est-à-dire que le notaire Plamondon a été dramaturge lui-même, nous parlera du théâtre canadien.

A cette soirée se fera entendre pour la première fois devant le public de Québec un excellent petit orchestre composé de quatre dames et qui interprétera, avant la conférence, "Lustspiel", ouverture, de Kellnerball, et, après la conférence, Danse Égyptienne, de William Loraine. Cet orchestre est formé comme suit: Premier violon, Mlle M. Gosselin; deuxième violon, Mlle N. Garnier; corne, Mlle Odilon Drouin; piano, Mlle Isabelle Garnier.

Comme à toutes les conférences de la Société des Arts, Sciences et Lettres, l'entrée de la salle est libre et gratuite.

A L'ETRANGER

Le statuaire Louis Noel, membre du Comité de la Société des artistes français, vient de mourir.

Le prince Léopold de Belgique partira en mars ou avril pour un voyage d'étude au Congo.

Les élections égyptiennes auront lieu le 2 février.

Afin de faire entrer la Grèce dans le bloc antibolchéviste, M. Mintchitch s'est chargé de la reconquête de la Bulgarie. Il est également question de l'adhésion de la Turquie.

Le chef albanais Bairon Tsour, réfugié, après la défaite de Tan holi, dans la région de Krouma, a offert de se rendre aux autorités serbes, sous certaines conditions.

On annonce que, par suite de la famine, les populations des régions de Kharkoo, Soumy et Konpiansk se nourrissent de succédanés et sont déjà décimées par le typhus et le scorbut.

Le Conseil musulman a reçu un télégramme de Djeddah, annonçant qu'Abd Soud manquant à sa parole, a attaqué Djeddah, mais il a été repoussé en laissant des morts et des blessés sur le terrain.

Une souscription publique en vue d'élever un monument à l'Alphonse XIII, sur la Butte des Anges, près de Madrid, a été ouverte. Le Comité central d'action catholique s'est inscrit pour la somme de 25,000 pesetas.

Le roi de Suède, en ouvrant le Riksdag, a constaté, dans le discours du Trône, que les relations de la Suède avec toutes les puissances étrangères sont bonnes.

M. le baron Bellissand-Bénac, ancien député et ancien consul général de France à Riga et à Barcelone, vient de mourir à l'âge de 85 ans.

Le maréchal gouverneur général du Maroc, a reçu, à Casablanca, et à Rabat, la visite des marchands Pétain et Franchet d'Espèrey.

M. Monquillot, résident supérieur au Tonkin, a été promu commandeur de la Légion d'honneur.

Le Dr Guido Banti, professeur à l'Université de Florence et correspondant de l'Académie de médecine de Paris, vient de mourir.

M. le baron Berthou vient de faire au cercle artistique, à Bruxelles, en présence de la princesse Clémentine, de l'ambassadeur de France et d'un nombreux public, une conférence sur Anatole France.

LA VILLE DE QUEBEC CRIE A L'IREGULARITE

Ce matin, cette requête de 62 citoyens, qui demande une enquête judiciaire sur l'administration civique depuis février, a été soumise à M. François Lemieux. Celui-ci en a reporté l'audition à lundi prochain.

M. Chapeau a déclaré que l'article 549 des Statuts Révisés de la Ville de Québec n'a été sollicité par le Conseil lui-même ou par 50 électeurs. Or, seulement 26 des 62 requérants seraient qualifiés. L'erreur viendrait de l'usage des listes du Référendum, au lieu de celles qui ont actuellement cours et qui datent du 20 janvier. Et, si se trouvait même qu'un électeur serait ostracisé par cette dernière pièce.

On attend avec beaucoup d'anxiété la décision du Conseil qui sèvera ce soir. Il est possible qu'une autre requête soit substituée à la présente.

M. Brelley, Dupré et Gagnon représentaient les requérants et M. Chapeau et Thériault, la Ville.

CETTE ACTION DE \$5,000 EST RENVOYEE

Ce matin, M. Galarneau a intenté à un avocat local une action de \$900.

Et, ce matin, M. Galarneau a intenté à un avocat local une action de \$900.

LE CHEMIN DE FER DE LA GASPESIE

Ottawa, 6. — La délégation qui accompagnera le grandeur Maréchal de Gaspé, demain, après du gouvernement pour demander de relancer le système ferroviaire de la Gaspésie au réseau de l'Etat, se composera des honorables Rodolphe Lemieux, Charles Marcell, Dr Lemieux et M. Côté, députés fédéraux et provinciaux de Gaspé et de Bonaventure, l'honorable M. Kelly, conseiller législatif, rés de pulpe au Canada.

M. Bell répondit d'abord au premier argument, "90 p. c. de nos forêts", dit-il, "sont détruits par les feux, le vent et les insectes, tandis que le reste est exploité par des compagnies. Notre exportation de bois est aujourd'hui de 5 p. c. seulement. L'embarquement de limites canadiennes d'un commerce qui est tout aussi légitime que celui de l'exportation du blé de l'Ouest et des pommes de la vallée d'Annapolis."

M. Bell passa ensuite au deuxième argument invoqué par les partisans de l'embarquement. "Avec l'embarquement de limites canadiennes, les propriétaires de manufactures de papier qui forment facilement une sorte de syndicat ou de "merger" pour acheter le bois au prix qu'ils voudront payer. La valeur des lots à bois diminue d'autant, sans que leurs propriétaires reçoivent aucune compensation pour l'argent qu'ils auraient investi et le travail qu'ils ont fait pour acheter le bois en faveur de manufactures, qu'il empêcherait la concurrence des industries américaines, mais je ne puis admettre que l'industrie de la pulpe au Canada, doit se développer au détriment des intérêts des petits propriétaires de limites, des cultivateurs et des cocons."

Représentant un groupe de propriétaires de limites à bois, M. Bell affirma que le troisième argument de l'industrie de la pulpe, "90 p. c. de notre pulpe va aux Etats-Unis et nous n'avons pas d'autre marché que celui-là. Je puis même dire qu'il n'y a aucune perspective d'en ouvrir un autre."

L'Europe produit la pulpe à meilleur compte que nous et nous faut aussi ruder concurrence en ce domaine. En outre, nos voisins consomment 60 p. c. de papier fabriqué dans le monde entier. Pour remédier à la situation actuelle, il faut acheter notre bois de pulpe au prix du marché qui doit rester largement ouvert. Il nous faut acheter le bois des cultivateurs et des propriétaires de leurs terres qui seront fixés par la concurrence du marché américain."

A LA KERMESS

Les citoyens continuent d'évaluer la salle des Chevaliers de Colomb, 624 rue Gaspé, demain, après du gouvernement pour demander de relancer le système ferroviaire de la Gaspésie au réseau de l'Etat, se composera des honorables Rodolphe Lemieux, Charles Marcell, Dr Lemieux et M. Côté, députés fédéraux et provinciaux de Gaspé et de Bonaventure, l'honorable M. Kelly, conseiller législatif, rés de pulpe au Canada.

M. Bell répondit d'abord au premier argument, "90 p. c. de nos forêts", dit-il, "sont détruits par les feux, le vent et les insectes, tandis que le reste est exploité par des compagnies. Notre exportation de bois est aujourd'hui de 5 p. c. seulement. L'embarquement de limites canadiennes d'un commerce qui est tout aussi légitime que celui de l'exportation du blé de l'Ouest et des pommes de la vallée d'Annapolis."

M. Bell passa ensuite au deuxième argument invoqué par les partisans de l'embarquement. "Avec l'embarquement de limites canadiennes, les propriétaires de manufactures de papier qui forment facilement une sorte de syndicat ou de "merger" pour acheter le bois au prix qu'ils voudront payer. La valeur des lots à bois diminue d'autant, sans que leurs propriétaires reçoivent aucune compensation pour l'argent qu'ils auraient investi et le travail qu'ils ont fait pour acheter le bois en faveur de manufactures, qu'il empêcherait la concurrence des industries américaines, mais je ne puis admettre que l'industrie de la pulpe au Canada, doit se développer au détriment des intérêts des petits propriétaires de limites, des cultivateurs et des cocons."

Représentant un groupe de propriétaires de limites à bois, M. Bell affirma que le troisième argument de l'industrie de la pulpe, "90 p. c. de notre pulpe va aux Etats-Unis et nous n'avons pas d'autre marché que celui-là. Je puis même dire qu'il n'y a aucune perspective d'en ouvrir un autre."

L'Europe produit la pulpe à meilleur compte que nous et nous faut aussi ruder concurrence en ce domaine. En outre, nos voisins consomment 60 p. c. de papier fabriqué dans le monde entier. Pour remédier à la situation actuelle, il faut acheter notre bois de pulpe au prix du marché qui doit rester largement ouvert. Il nous faut acheter le bois des cultivateurs et des propriétaires de leurs terres qui seront fixés par la concurrence du marché américain."

FEU M. E. GENEST

Hier ont eu lieu à St-Nicolas les imposantes funérailles de feu M. Étienne Genest, rentier. Le service a été chanté par M. le curé Bergeron assisté de diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: M. l'abbé H. Desroches, curé de Malzeres, M. Joseph Gingras, professeur au collège de Lévis.

Le deuil était conduit par son fils, M. Étienne Genest et ses deux jumeaux frères, ses gendres, MM. Rhéaume et Jules Paquet; ses beaux-frères, venus de Chicago spécialement pour les funérailles.

L'orgue était tenu par M. Benjamin Paquet, organiste. Des solistes de circonstance ont été rendus avec MM. Wilfrid Desroches et Nazaire Dion.

Plusieurs personnes de Québec et des paroisses voisines de St-Nicolas étaient venues témoigner de leur sympathie par leur assistance aux funérailles.

Nous réitérons à la famille et particulièrement à M. le curé Bergeron nos sincères sympathies.

CONDOLÉANCES

Les membres du "Conseil de la Faculté de Droit" ont appris avec regret la mort de M. Augustin Roy, le père de M. Gédéon Roy, E. E. D., et désirent présenter à leur confrère émérite, l'hommage de leurs plus sincères condoléances.

J.-Frédéric St-Pierre, sec. L'Association a aussi fait hier l'élection de ses officiers. Voici le résultat de ces élections: Président: M. David Champoux, Dr Restouche, P. Q.; vice-président: M. Rufus-E. Dickie, de John-S. Gillies, de Brasilia, Ont.; M. Walter-M. Ross, d'Ottawa; secrétaire: M. M. R.-G. Cameron, d'Ottawa; trésorier: M. R.-G. Cameron, d'Ottawa.

LES EGLISES QUI DEMANDENT A S'UNIR ICI

M. Bullock, M.P.P. de St-Ford explique le projet de loi.

M. Bullock, député de Shefford, a donné quelques explications hier à la Chambre sur le bill relatif à l'union de certaines églises du Canada, bill important. Il parle en français et déclare que ce bill est peut-être le bill le plus important présenté par la minorité en cette province, depuis de très nombreuses années.

Il y a dans la province sept dénominations religieuses protestantes donc cinq répandues, anglicane, baptiste, méthodiste, presbytérienne et épiscopale. Ces dénominations ont été approuvées ici par les premiers émigrés anglais et américains qui ont toujours joui de la plus grande liberté.

Chaque de ces églises ont pratiquement un parlement composé de tous les pasteurs et d'un nombre égal de laïcs. En 1899, le premier mouvement d'union a commencé à se faire sentir avec le développement de l'Ouest. L'arrivée de nouveaux émigrés anglais rendait nécessaire cette union. Il y a 25 ans, les congrégationalistes, les méthodistes et les presbytériens s'entendaient dans l'Ouest et jetaient les bases du bill que l'on présente actuellement ici après l'avoir présenté à Ottawa.

La Chambre des Communes a approuvé le bill de l'Union de l'Eglise du Canada et celle-ci demande maintenant à la Législature provinciale de statuer sur la position financière des trois églises réunies.

M. Bullock, espère que la Chambre approuvera le bill et se dit prêt à donner toute l'assistance que son sujet. Le bill est adopté sur division et renvoyé au comité des Bills Publics.

CONTROLE DES CCPUES

(Suite de la troisième page) lots à bois du pays, tandis que les trois principaux arguments des partisans de l'embarquement sont ceux-ci: 1.—l'embarquement est devenu une mesure nécessaire pour la conservation de nos forêts; 2.—l'embarquement contribuera à augmenter la production que nous, du bois de pulpe et du papier; 3.—l'embarquement aura pour résultat de privatiser les propriétaires de manufactures de papier qui forment facilement une sorte de syndicat ou de "merger" pour acheter le bois au prix qu'ils voudront payer.

La valeur des lots à bois diminue d'autant, sans que leurs propriétaires reçoivent aucune compensation pour l'argent qu'ils auraient investi et le travail qu'ils ont fait pour acheter le bois en faveur de manufactures, qu'il empêcherait la concurrence des industries américaines, mais je ne puis admettre que l'industrie de la pulpe au Canada, doit se développer au détriment des intérêts des petits propriétaires de limites, des cultivateurs et des cocons."

Représentant un groupe de propriétaires de limites à bois, M. Bell affirma que le troisième argument de l'industrie de la pulpe, "90 p. c. de notre pulpe va aux Etats-Unis et nous n'avons pas d'autre marché que celui-là. Je puis même dire qu'il n'y a aucune perspective d'en ouvrir un autre."

L'Europe produit la pulpe à meilleur compte que nous et nous faut aussi ruder concurrence en ce domaine. En outre, nos voisins consomment 60 p. c. de papier fabriqué dans le monde entier. Pour remédier à la situation actuelle, il faut acheter notre bois de pulpe au prix du marché qui doit rester largement ouvert. Il nous faut acheter le bois des cultivateurs et des propriétaires de leurs terres qui seront fixés par la concurrence du marché américain."

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Le Conseil 446 des Chevaliers de Colomb de Québec, remercie tous les membres de ce conseil qui ont assisté aux funérailles de leur dévoué et estimé confrère, M. Adélaïde Huard, gérant-général d'O. Goulet, Limitée, et secrétaire-financier de ce conseil depuis de nombreuses années, qui auront lieu à l'église de St-Roch samedi matin, à 9 heures. De départ pour l'église de St-Roch à 8 heures 45. No 143 rue St-François, à St-Roch.

AVIS SPECIAL DE FUNERAILLES

Tous les membres de ce conseil sont instamment priés d'assister aux funérailles de leur dévoué et estimé confrère, M. Adélaïde Huard, gérant-général d'O. Goulet, Limitée, et secrétaire-financier de ce conseil depuis de nombreuses années, qui auront lieu à l'église de St-Roch samedi matin, à 9 heures. De départ pour l'église de St-Roch à 8 heures 45. No 143 rue St-François, à St-Roch.

Tous les membres du Quatrième Degré, dont il était aussi le secrétaire-financier, sont priés d'être présents.

L.-J. SEVERIN DESCHAMPS, Secrétaire-archiviste.

ASSOCIATION LASALLE

Dimanche, messe à 8 heures. A 10 heures discussion sur les compagnies à fonds social et valeurs à la Bourse.



M. Louis SIMONEAU, qui vient d'être élu échevin (siège no 1) de Thetford-Mines.

RETRAITES FERMEES A LA VILLA ST-PAUL

Pour jeunes filles: du 10 au 14 février. du 24 au 28 février. du 10 au 14 mars. Les 88. Missionnaires de l'Immaculée Conception, 4, rue Simard, Québec.

NAISSANCE

PARADIS — M. Alexandre Paradis et Mme Paradis née Béatrice Plante de St-Pierre, I. O., font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 3 février et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Arthur-Perrain. M. Arthur Saclère, marraine Mlle Alice Plante tante de l'enfant. Porteuse Mme Alphonse Asselin amie de la famille.

GOURMET

Il y a gourmand et gourmet. Mais le fin gourmet sait reconnaître les qualités incomparables du fameux beurre CITADELLE.

SERVICE ANNIVERSAIRE

GRENIER — Le service anniversaire de feu L. A. Grenier ancien curé de Ste-Julie, aura lieu mercredi le 11 février, à 9 heures dans l'église de St-Louis de Courville. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. C'est à Courville que résident encore les parents de feu l'abbé Grenier et c'est là aussi qu'il s'est retiré, chez sa soeur Mme V. Couillard, qui lui fait chanter ce service.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

DELISLE — Mlle Hilaire Delisle et sa famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur cher bien aimé M. Hilaire Delisle; chef bien aimé de la Banque Nationale. Son service aura lieu lundi matin le 9 courant, à 10 h 45. Départ de la résidence, 52 rue St-Louis à 10 h 30 pour la Chapelle du Séminaire et de là au cimetière St-Charles.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

LESSARD — A Ste-Anne de Beauré, le 5 février 1925, est décédé, à l'âge de 82 ans, Monsieur Majorique Lessard. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant à 9 h 30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

AVIS SPECIAL DE FUNERAILLES

Tous les membres de ce conseil sont instamment priés d'assister aux funérailles de leur dévoué et estimé confrère, M. Adélaïde Huard, gérant-général d'O. Goulet, Limitée, et secrétaire-financier de ce conseil depuis de nombreuses années, qui auront lieu à l'église de St-Roch samedi matin, à 9 heures. De départ pour l'église de St-Roch à 8 heures 45. No 143 rue St-François, à St-Roch.

AVIS SPECIAL DE FUNERAILLES

Tous les membres de ce conseil sont instamment priés d'assister aux funérailles de leur dévoué et estimé confrère, M. Adélaïde Huard, gérant-général d'O. Goulet, Limitée, et secrétaire-financier de ce conseil depuis de nombreuses années, qui auront lieu à l'église de St-Roch samedi matin, à 9 heures. De départ pour l'église de St-Roch à 8 heures 45. No 143 rue St-François, à St-Roch.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

LESSARD — A Ste-Anne de Beauré, le 5 février 1925, est décédé, à l'âge de 82 ans, Monsieur Majorique Lessard. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant à 9 h 30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

POLLIN — A l'Hôtel Lavoie, le 4 février 1925, est décédé, à l'âge de 39 ans, Monsieur Emmond, épouse de feu Sieur Ch. Pollin. Les funérailles ont lieu samedi le 6 courant à 9 heures à l'église Ste-Foy et de là au cimetière St-Charles. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

ROY — Au bivouac des Oies St-Victor, à Joliette, le 5 du courant, est décédé le Rév. Mgr. Roy, C. S. V., à l'âge de 72 ans et 8 mois. Il était le fils de feu l'honorable David Roy. Les funérailles auront lieu samedi le 7 février à 10 h 30. Joliette. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

R.I.P.

ASSOCIATION LASALLE. Dimanche, messe à 8 heures. A 10 heures discussion sur les compagnies à fonds social et valeurs à la Bourse.



A. St-David, décédé le 5 février 1925, à l'âge de 64 ans et 5 mois, Dame Elisabeth Labrie, épouse de Joseph Audette.

DÉCÈS

NOUS sollicitons de tous nos lecteurs un souvenir spécial dans leurs prières quotidiennes pour les personnes dont nous annonçons le décès ou le service anniversaire.

DÉCÈS

DAUVERNE — A St-David de l'Auberivière, le 5 février 1925, est décédée, à l'âge de 64 ans et 5 mois, Dame Elisabeth Labrie, épouse de Joseph Audette. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant à 9 h à St-Philippe. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DÉCÈS